

Table des matières

Introduction	2
Tableau de bord	8
Conduite	13
Dépannage	25
Nettoyage	32
Entretien et caractéristiques	35
Entretien périodique : Information générale	65
Entretien périodique : Série E	73
Entretien périodique : F-Super Duty	91
Entretien périodique : Information spéciale	111
Carnet des changements de liquide de refroidissement Premium Gold de Motorcraft	112

Tous droits réservés. Toute reproduction, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, tout système de mise en mémoire et de récupération de l'information, ainsi que la traduction, en tout ou en partie, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Ford Motor Company. Ford peut changer le contenu des informations présentées dans ce guide sans préavis ni aucune obligation de sa part.

Copyright © 2007 Ford Motor Company

Introduction

Avertissement concernant la Proposition 65 de l'État de la Californie



AVERTISSEMENT : Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits de composants contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

Le moteur diesel de votre nouveau véhicule ne fonctionne ni ne réagit comme un moteur à essence. Il est donc très important que tous ceux qui conduiront votre véhicule et vous-même lisiez attentivement ce supplément. **L'arrêt du moteur diesel de votre véhicule exige une méthode particulière décrite dans le chapitre *Conduite*. Il est important que vous lisiez ce chapitre et que vous compreniez bien cette méthode afin de prolonger au maximum la durée de vie utile de votre moteur.**

Ce guide a pour but de vous familiariser avec le moteur diesel Power Stroke. Il vous présente des conseils d'entretien et d'utilisation de votre moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le *Guide du propriétaire* qui vous a été remis avec votre véhicule. Ce supplément décrit également les équipements et leurs caractéristiques tels qu'ils étaient au moment de mettre sous presse et doivent être considérés comme faisant partie du véhicule.

Certains dispositifs de deuxième monte peuvent causer des dommages importants au moteur, à la boîte de vitesses ou au système d'échappement de votre véhicule. Consultez la section *Exclusions* du chapitre *La garantie limitée de véhicule neuf pour votre véhicule* du *Livret de garantie* pour obtenir de plus amples renseignements. Le système de commande du groupe motopropulseur du véhicule peut détecter et mémoriser des données relatives aux modifications éventuelles apportées au véhicule afin d'augmenter la puissance et le couple du moteur, par exemple, l'installation d'une puce de rendement du groupe motopropulseur. Ces données ne peuvent être effacées et demeurent dans la mémoire du système même si le dispositif qui a été installé est retiré. Ford Motor Company, Ford Canada ainsi que les ateliers d'entretien et de réparation peuvent récupérer ces données lors des entretiens. Ces données peuvent servir à déterminer si les réparations seront couvertes par la garantie.

Introduction


Ford peut cesser la commercialisation de certains modèles ou modifier les caractéristiques de ces modèles sans préavis ni obligations lui incombant.

Avis important

Les véhicules Ford peuvent être transformés en ambulance seulement s'ils comportent l'ensemble de préaménagement ambulance Ford. De plus, Ford conseille fortement aux constructeurs d'ambulances de suivre les recommandations du *Manuel de véhicules Ford livrés incomplets*, du *Livret de disposition de carrossiers-constructeurs de châssis de camions Ford* (et les suppléments pertinents) et des *Directives à l'intention des installateurs pour véhicule*. L'utilisation d'un véhicule Ford comme ambulance sans l'installation préalable de l'ensemble de préaménagement ambulance Ford annule la garantie Ford et peut, en outre, entraîner une augmentation des températures du soubassement et une suppression du carburant qui peut occasionner des crachements de carburant et des risques d'incendie. Pour savoir si le véhicule est équipé du préaménagement ambulance Ford, reportez-vous à la plaque de renseignements située sur le pied milieu du côté conducteur. Prenez contact avec le constructeur de votre véhicule pour déterminer si le constructeur de l'ambulance a bien suivi les recommandations de Ford.



AVERTISSEMENTS

Vous trouverez dans ce guide des messages d'avertissement identifiés par le symbole . Ces avertissements vous rappellent de faire preuve de prudence afin de réduire les risques de blessures.

RODAGE D'UN VÉHICULE NEUF

Votre véhicule n'a pas besoin d'une longue période de rodage. Essayez de ne pas rouler continuellement à la même vitesse au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles). Conduisez à des vitesses variées pour permettre aux pièces de s'ajuster les unes aux autres.

Parcourez au moins 800 km (500 mi) avant de tirer une remorque. Assurez-vous d'utiliser une huile appropriée pour votre moteur. Consultez le tableau des huiles moteur préconisées à la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Introduction

N'ajoutez pas de composés modificateurs de friction ni d'huile spéciale pour rodage pendant les premiers milliers de kilomètres (milles), car ces additifs peuvent nuire à l'étanchéité des segments de piston. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques* du présent supplément pour obtenir de plus amples renseignements sur le type d'huile à utiliser.

INFORMATION CONCERNANT LE MOTEUR DIESEL

Le circuit d'alimentation du moteur diesel est constitué des éléments suivants :

- un module de filtre-décanteur monté côté conducteur sur le carter de la boîte de vitesses des **véhicules de série E équipés du moteur 6.0L**;
- un module de filtre-décanteur horizontal monté sur le châssis des **véhicules F-Super Duty équipés du moteur 6.4L**;
- un filtre à carburant secondaire monté sur le moteur;
- un injecteur-pompe pour chaque cylindre.

Le filtre-décanteur (ou le filtre-décanteur horizontal) est un filtre à carburant primaire et décanteur d'eau destiné à éliminer l'eau et les impuretés présentes dans le carburant. Le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre-décanteur (ou le filtre-décanteur horizontal) doivent être remplacés aux intervalles d'entretien préconisés. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* du présent supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Le filtre-décanteur (ou le filtre-décanteur horizontal) doit être purgé à intervalles réguliers, ou lorsque le témoin de carburant contaminé s'allume au tableau de bord.





Les injecteurs sont situés au centre de la chambre de combustion, dans la culasse, entre les culbuteurs. Les circuits de préchauffage et d'injection de carburant sont contrôlés par le module de commande du groupe motopropulseur et le module de commande d'injection de carburant (moteur 6.0L seulement).

Le carburant est retiré du réservoir de carburant par une pompe électrique d'alimentation montée sur le châssis. Cette pompe achemine le carburant sous pression au moteur. Elle est commandée électroniquement par le relais de pompe d'alimentation du module de commande du groupe motopropulseur. La pompe d'alimentation est

Introduction

pourvue d'un clapet de décharge assurant une protection contre les surpressions dans l'éventualité d'une restriction du débit de carburant.

Mode de protection du moteur

Les moteurs diesels Ford utilisent un système de protection du moteur ainsi que des dispositifs antipollution particuliers. Ces systèmes surveillent les paramètres de température et de pression critiques du moteur et peuvent modifier son fonctionnement au besoin. En pareil cas, le rendement du moteur semblera se dégrader. Si de telles conditions persistent, ou si le témoin d'anomalie () ou le témoin du groupe motopropulseur-mode dégradé-commande électronique de l'accélérateur () s'allume, faites vérifier votre véhicule dès que possible par un concessionnaire autorisé.

Circuit de graissage

La vidange de l'huile moteur à des intervalles plus longs que prévu a pour effet de diminuer les performances du moteur, d'augmenter sa consommation et de compromettre sa longévité. Consultez le tableau des huiles moteur préconisées de la section *Huile moteur prescrite* du chapitre *Entretien et caractéristiques* du présent supplément.

Véhicules de série E équipés du moteur 6.0L : Il est important de remplacer l'huile de ce moteur aux intervalles recommandés, puisque la viscosité de l'huile est un facteur critique dans le maintien de la pression d'huile requise pour actionner les injecteurs de carburant.

Véhicules F-Super Duty équipés du moteur 6.4L : Il est important de remplacer l'huile de ce moteur aux intervalles recommandés pour assurer le maintien de la viscosité de l'huile et le bon fonctionnement du filtre à particules diesel.

Circuit de préchauffage rapide

Le circuit de préchauffage comprend :

- huit bougies de préchauffage;
- un module de commande de préchauffage;
- une sonde de température d'huile du moteur;
- un capteur de pression atmosphérique.

Introduction

Le circuit de préchauffage est commandé électroniquement par le module de commande du groupe motopropulseur. Le module de commande de préchauffage alimente les bougies de préchauffage dès l'établissement du contact, puis détermine le temps d'activité des bougies selon les signaux transmis par la sonde de température d'huile du moteur et le capteur de pression atmosphérique. Le temps d'activité des bougies de préchauffage diminue lorsque la température de l'huile du moteur et la pression atmosphérique augmentent.



Circuit de refroidissement du moteur

Le circuit de refroidissement du moteur comprend un refroidisseur d'huile logé entre les rangées de cylindres du moteur. Son rôle consiste à réguler la température de l'huile du moteur.

Circuit de refroidissement du carburant et du turbocompresseur (F-Super Duty seulement)

Le circuit de refroidissement du carburant et du turbocompresseur comprend un refroidisseur logé dans le conduit en U entre les étages du turbocompresseur, sur le côté gauche du moteur. Son rôle consiste à réguler la température du carburant du moteur et à refroidir les composants électroniques qui commandent le turbocompresseur. Le fonctionnement de la pompe de refroidissement auxiliaire peut être perçu jusqu'à dix minutes après l'arrêt du moteur par temps chaud ou lorsque vous tractez de lourdes charges. Ceci permet de contrôler la température du turbocompresseur.

Vitesse maximale autorisée du moteur

Le régulateur du moteur est commandé par le module de commande du groupe motopropulseur. Celui-ci régularise l'entrée de carburant pour limiter le régime maximal du moteur. Cependant, il ne peut empêcher un régime excessif du moteur résultant d'une rétrogradation à haute vitesse du véhicule ou lors de la descente de pentes raides, alors que la vitesse du véhicule est trop élevée par rapport à la gamme de vitesse sélectionnée.

Introduction

Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, consultez la section *Seuils de changement de vitesse – Boîte de vitesses manuelle* du chapitre *Conduite* de votre *Guide du propriétaire* pour connaître les vitesses maximales du véhicule dans les différents rapports. Ne dépassez pas un régime moteur de 4 000 tr/min. La vitesse maximale régulée du moteur est de 3 700 tr/min. Un régime excessif ne peut survenir que lors d'une rétrogradation manuelle alors que la vitesse du véhicule est trop élevée.

Le fonctionnement du moteur au-delà de la vitesse maximale autorisée peut provoquer de graves dommages au moteur.

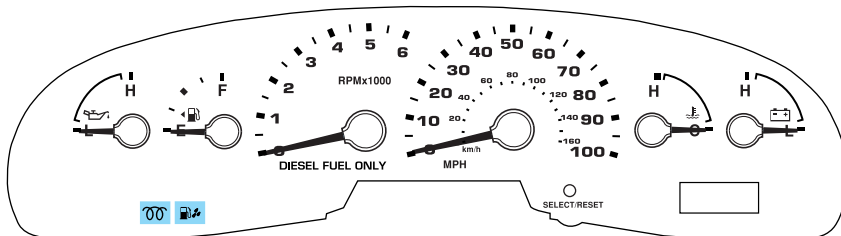
Régulateur de vitesse (F-Super Duty seulement)

Si la vitesse du véhicule s'écarte d'un seuil déterminé à partir de la vitesse programmée, la fonction RES (reprise) ne permettra pas de reprendre la vitesse programmée. En pareil cas, il faudra utiliser l'accélérateur pour atteindre la vitesse voulue et appuyer sur le bouton SET +/- (programmation) pour rétablir le fonctionnement du régulateur de vitesse.

Tableau de bord

TÉMOINS

Série E



F-Super Duty avec boîte de vitesses manuelle

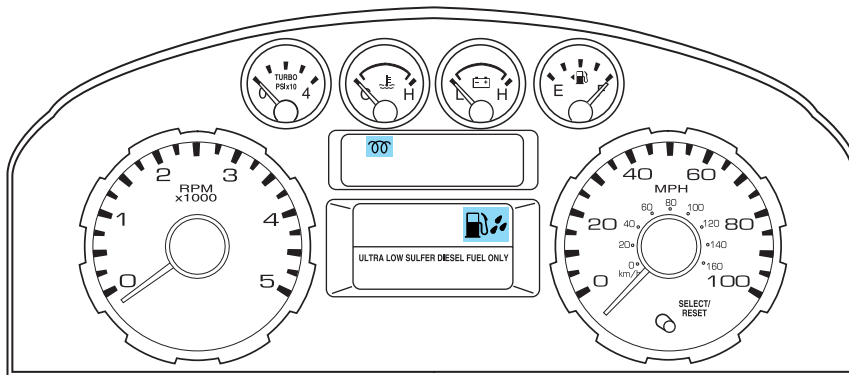
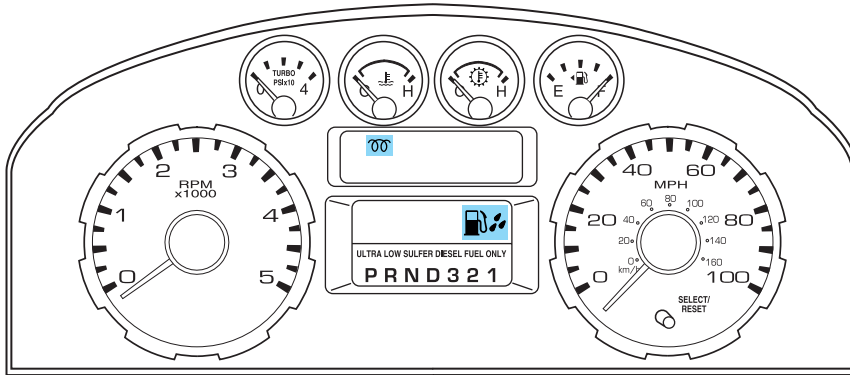
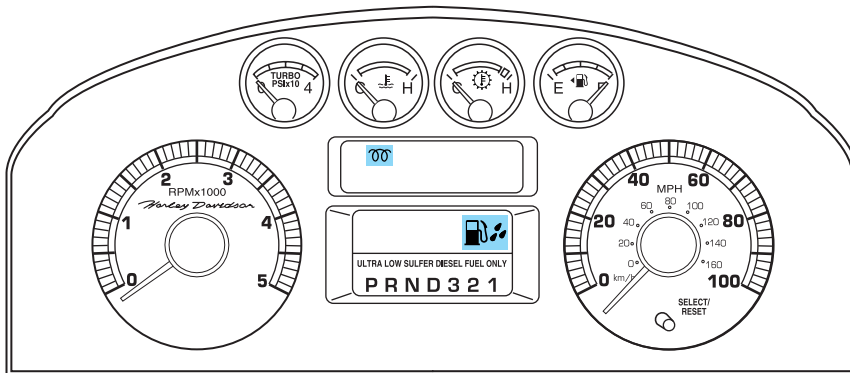


Tableau de bord

F-Super Duty avec boîte de vitesses automatique



Harley-Davidson

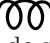


NOTA : Certains témoins (pictogrammes) qui apparaissent à l'afficheur multimessage sont de type reconfigurable et leur fonction est celle d'un témoin traditionnel.

Tableau de bord

Témoin des bougies de préchauffage :



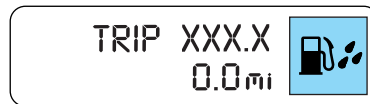
Lorsque le contact est établi, le témoin  s'allume si le démarrage du moteur nécessite l'aide des bougies de préchauffage. Attendez que le témoin s'éteigne avant de démarrer. Consultez la section *Démarrage par temps froid* du chapitre *Conduite* du présent supplément. Après le démarrage du moteur, le témoin doit s'éteindre. Le témoin devrait toujours s'allumer, au moins momentanément, lorsque le moteur est froid et que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (contact). S'il ne s'allume pas, le circuit de préchauffage devrait être vérifié et réparé dès que possible pour éviter des problèmes au moment du démarrage à froid.

Eau dans le carburant :

Série E



F-Super Duty



Lors du remplissage, il peut arriver que du carburant diesel contaminé par de l'eau soit introduit dans le réservoir de carburant. Le circuit d'alimentation du véhicule est équipé d'un filtre-décanteur qui retient l'eau présente dans le carburant. Le témoin de carburant contaminé s'allume à l'établissement du contact (ceci fait partie de la vérification du fonctionnement des témoins) et lorsque le filtre-décanteur (ou le filtre-décanteur horizontal) s'est rempli d'une certaine quantité d'eau.

Si le témoin s'allume pendant que le moteur tourne, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et purgez la cuve du filtre-décanteur (ou le filtre-décanteur horizontal). Consultez la section *Purge du filtre-décanteur ou du filtre-décanteur horizontal et remplacement des filtres à carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques* du présent supplément pour connaître la procédure de purge. La présence d'eau dans le circuit d'alimentation peut causer des dommages importants au système d'injection du moteur, et même une panne.

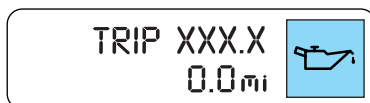
Tableau de bord



Ne vidangez pas le filtre-décanteur pendant que le moteur tourne. Le carburant qui s'écoule avec l'eau pourrait s'enflammer au contact du moteur chaud ou pendant que le véhicule se déplace.

Témoin de pression d'huile du moteur (F-Super Duty seulement) :

Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile du moteur chute sous la plage normale de fonctionnement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.



Témoin de filtre à air du moteur (pictogramme) (F-Super Duty seulement) :

Lorsque le système d'admission d'air du moteur est obstrué, l'indicateur de colmatage du filtre à air atteint le repère CHANGE FILTER (remplacer le filtre) et le message d'avertissement du filtre à air apparaît à l'afficheur multimessage.



L'état du filtre à air doit être vérifié au moyen de l'indicateur de colmatage du filtre à air sous le capot; le message qui s'affiche ne constitue qu'une indication secondaire. Utilisez toujours l'indicateur de colmatage du filtre à air sous le capot pour déterminer la nécessité de remplacer l'élément filtrant du filtre à air.

Vous pouvez rouler sur une distance de 320 km (200 mi) sans endommager le moteur en présence du message d'avertissement du filtre à air du moteur, ou lorsque l'indicateur de colmatage du filtre à air sous le capot se trouve au repère CHANGE FILTER (remplacer le filtre). Cependant, l'élément filtrant doit être remplacé dès que possible. Consultez la section *Indicateur de colmatage du filtre à air et remplacement du filtre à air* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.

Tableau de bord

INDICATEURS

Indicateur de suralimentation (F-Super Duty seulement) :

Ce manomètre indique la pression dans le moteur. La conduite du véhicule alors que l'aiguille reste de manière prolongée dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.



DÉMARRAGE DU MOTEUR

Lisez soigneusement toutes les instructions relatives au démarrage avant de démarrer votre véhicule.

En cas de température inférieure à 0 °C (32 °F), il est essentiel pour le bon fonctionnement du moteur d'utiliser une huile moteur d'indice approprié. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Huile moteur prescrite* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Votre véhicule peut être doté d'un système qui utilise une stratégie de démarrage à froid. Ce système assure une lubrification adéquate du moteur en période de réchauffage et permet d'éviter de graves dommages au moteur. Par temps très froid, ce système interdit l'usage de l'accélérateur pendant 30 secondes après le démarrage du moteur. En neutralisant ainsi l'accélérateur, l'huile a le temps de circuler et de lubrifier adéquatement les paliers du moteur pour éviter des dommages éventuels provoqués par un manque de lubrification. Au terme de la période de réchauffage de 30 secondes, le conducteur peut utiliser l'accélérateur s'il n'a pas été enfoncé pendant cette période de 30 secondes. Lorsque le démarrage du moteur s'effectue par temps extrêmement froid, soit à -26 °C (-15 °F), il est conseillé de le laisser tourner au ralenti pendant plusieurs minutes avant de prendre la route.

Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, assurez-vous de bien serrer le frein de stationnement avant de mettre le contact. Enfoncez la pédale de débrayage et placez le levier de vitesse au point mort. Vous devez enfoncer la pédale de débrayage à fond pour pouvoir actionner le démarreur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur durant le démarrage.

Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement) et que le frein de stationnement est bien serré avant de mettre le contact. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur durant le démarrage.

Ventilateur de refroidissement entraîné par le moteur (embrayage de ventilateur)

Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement entraîné par le moteur (également appelé embrayage de ventilateur). L'embrayage de ce ventilateur fait varier la vitesse de rotation du ventilateur en fonction des besoins de refroidissement du moteur. La vitesse du ventilateur, le niveau du bruit de fonctionnement du ventilateur ainsi que la consommation de carburant augmenteront selon les conditions de

Conduite

conduite, telles que la traction d'une remorque, la montée d'une pente, les charges lourdes, la haute vitesse et la température ambiante élevée, que ces conditions soient individuelles ou combinées. L'embrayage du ventilateur sélectionne les plus faibles vitesses de rotation (réduction du bruit et de la consommation de carburant) qui sont nécessaires aux exigences de refroidissement du moteur qui varient sans cesse. Le bruit de fonctionnement du ventilateur augmente ou diminue en fonction de la puissance demandée au moteur et des diverses conditions de conduite du véhicule. Cette variation du bruit de fonctionnement du ventilateur est normale. Le bruit de fonctionnement du ventilateur peut être élevé au démarrage initial du moteur, mais doit normalement s'atténuer après avoir parcouru une courte distance.

Démarrage par temps froid

L'utilisation du chauffe-moteur est recommandée lorsque le démarrage s'effectue par une température égale ou inférieure à -23 °C (-10 °F). Consultez la section *Utilisation du chauffe-moteur (selon l'équipement)* du chapitre *Conduite* du *Guide du propriétaire*.

Par temps froid, utilisez un carburant diesel à indice de cétane d'au moins 45 ou un rehausseur d'indice de cétane d'un fabricant reconnu.


Ne lancez pas le moteur pendant plus de 30 secondes car cela risque d'endommager le démarreur. Si le moteur refuse de démarrer, tournez la clé à la position OFF (arrêt) (3) et attendez 30 secondes avant d'actionner de nouveau le démarreur.




N'utilisez pas de fluide de démarrage, comme l'éther, dans l'admission d'air du moteur (voir l'autocollant apposé sur le filtre à air). Un fluide de ce type peut causer des dommages immédiats au moteur par explosion et entraîner des blessures.



Ne mélangez pas le carburant diesel avec de l'essence, de l'essence-alcool ou de l'alcool. Cette pratique génère de graves risques d'incendie et peut avoir un effet néfaste sur le rendement du moteur.

1. Tournez la clé à la position ON (contact) sans atteindre la position START (démarrage). **Ne démarrez pas le moteur** avant que le témoin des bougies de préchauffage  ne s'éteigne.

2. Lorsque le témoin des bougies de préchauffage s'éteint, tournez la clé à la position START (démarrage), puis relâchez-la dès que le moteur démarre. Les bougies de préchauffage restent activées pendant deux minutes après l'extinction du témoin . Si le moteur ne démarre pas avant la fin de la période d'activation des bougies de préchauffage, vous devez les réactiver en tournant la clé à la position OFF (arrêt).

3. Une fois le moteur démarré, laissez-le tourner au ralenti pendant environ 15 secondes. N'augmentez pas le régime du moteur tant que le manomètre à huile n'indique pas une pression normale.

ARRÊT DU MOTEUR

Tournez la clé de contact à la position OFF (arrêt) (3).

Véhicules de série E : Afin de prolonger la durée de vie d'un moteur turbocompressé (après avoir roulé à haute vitesse de façon soutenue ou au maximum du PTR du véhicule), il est conseillé de laisser tourner le moteur chaud au ralenti de 7 à 10 minutes afin de faciliter son refroidissement.

Véhicules F-Super Duty : Afin de prolonger la durée de vie d'un moteur turbocompressé (après avoir roulé à haute vitesse de façon soutenue ou au maximum du PTR ou PTC du véhicule), il est conseillé de laisser tourner le moteur chaud au ralenti de 3 à 5 minutes afin de faciliter son refroidissement.

FONCTIONNEMENT PAR TEMPS FROID

Le fait de passer à un grade d'huile moteur de plus grande fluidité contribue également à faciliter les démarrages dans ces conditions. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques* du présent supplément.

Lorsque la température est inférieure à -7 °C (20 °F), le carburant diesel n° 2-D peut devenir suffisamment épais pour colmater le filtre à carburant. Votre véhicule est muni d'un filtre-décanteur (Série E) ou d'un filtre-décanteur horizontal (F-Super Duty) qui agit comme un filtre à carburant et un décanteur d'eau pour maintenir la cire fondue qui contribue à prévenir le colmatage du filtre à carburant. Cependant, si le moteur démarre, mais cale aussitôt sans qu'il soit possible de le redémarrer, il se peut qu'un des filtres à carburant soit colmaté. Pour obtenir des résultats optimaux par temps froid, utilisez du carburant diesel n° 1-D ou du carburant diesel n° 2-D adapté pour l'hiver, lequel contient un additif pour minimiser la formation de cire.

Conduite

Votre véhicule est également équipé d'un clapet de dérivation monté sur le module de commande d'alimentation en carburant. Dans l'éventualité où le tube d'aspiration de carburant serait obstrué par de la glace ou de la cire, le clapet assurera l'alimentation du moteur. Pour permettre au clapet de dérivation de fonctionner et ainsi éviter les pannes d'alimentation, il est recommandé, lorsque la température ambiante est égale ou inférieure à 0 °C (32 °F), de conserver un niveau de carburant supérieur au quart du réservoir. Cela contribuera à prévenir toute infiltration d'air dans le circuit de carburant de même que le calage subséquent du moteur qui en résulterait.

Par temps froid, en dessous de 0 °C (32 °F), le régime de ralenti du moteur augmente lentement si vous le laissez tourner lorsque le levier sélecteur est en position P (stationnement). Au fur et à mesure que le moteur se réchauffe, son niveau sonore diminue alors que le système de réduction de bruit commandé par le module de commande du groupe motopropulseur entre en fonction.

L'admission d'air du moteur peut se trouver partiellement obstruée par de la neige ou de la glace si le véhicule est utilisé dans des conditions de neige abondante ou de poudrière. Si cela se produit, le moteur peut connaître une perte de puissance notable. Dès que possible, retirez toute la neige et la glace à l'intérieur du boîtier du filtre à air. Retirez la partie supérieure du boîtier, laissez le filtre à air en place et dégagez la neige ou la glace.

Respectez les directives suivantes si le moteur doit fonctionner à des températures de 0 °C (32 °F) ou moins :

- Veillez à ce que la puissance de la batterie soit suffisante et assurez-vous qu'elle est entièrement chargée. Vérifiez les autres composants électriques pour vous assurer que leur état de fonctionnement est optimal.
- Utilisez la concentration recommandée de liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold pour protéger le moteur contre les dommages causés par le gel.
- Il est préférable de garder le réservoir de carburant aussi plein que possible au terme de la journée pour prévenir la condensation dans le circuit d'alimentation.
- Utilisez une huile moteur appropriée pour temps froid et vérifiez si le niveau d'huile est adéquat. Assurez-vous également d'observer les intervalles de remplacement de l'huile moteur et du filtre indiqués dans la section *Conditions de fonctionnement particulières* du chapitre *Calendrier d'entretien périodique*.

Conduite

- Lorsque la température est égale ou inférieure à -23 °C (-10 °F), il est recommandé d'utiliser un chauffe-moteur pour faciliter le démarrage à froid du moteur.
- Si le véhicule est utilisé à des températures égales ou inférieures à -29 °C (-20 °F), consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements sur le matériel spécial et les mesures à prendre par temps très froid.

NOTA : Un moteur qui tourne au ralenti lorsqu'il fait froid n'atteint pas sa température normale de fonctionnement. Une utilisation prolongée au ralenti par temps froid peut provoquer une accumulation importante de dépôts de carbone et de rouille sur les tiges de soupape ce qui cause un grippage et risque d'endommager le dispositif de commande des soupapes.

Veillez à respecter les directives suivantes pour le fonctionnement au ralenti par temps froid :

- Évitez de laisser tourner le moteur au ralenti plus de 10 minutes à la fois.
- Utilisez un rehausseur d'indice de cétane Motorcraft ou un rehausseur d'indice de cétane sans alcool de marque réputée.
- Assurez-vous que le circuit de refroidissement fonctionne correctement.
- N'arrêtez pas le moteur après un fonctionnement prolongé au ralenti (10 minutes ou plus). Conduisez le véhicule sur plusieurs kilomètres à des températures normales de fonctionnement du moteur et avec une charge modérée pour brûler toute accumulation de carbone et de vernis.
- Envisagez l'utilisation d'un chauffe-moteur.
- Si le moteur doit tourner au ralenti pendant une période prolongée, utilisez un dispositif d'augmentation de régime de ralenti approuvé.

Conseils pour l'utilisation à des températures de -29 °C (-20 °F) et moins

Les données suivantes servent exclusivement de lignes directrices et ne doivent pas constituer la seule source de solutions possibles pour résoudre des problèmes liés à des températures extrêmement froides.

Conduite

Aides au démarrage :

L'utilisation du chauffe-moteur d'origine, (consultez la section *Utilisation du chauffe-moteur [selon l'équipement]* du chapitre *Conduite du Guide du propriétaire*) et d'un chauffe-carter (de deuxième monte) facilite le démarrage du moteur à des températures ambiantes extrêmement froides.



N'utilisez pas de fluide de démarrage, comme l'éther, dans l'admission d'air du moteur (voir l'autocollant apposé sur le filtre à air). Un fluide de ce type peut causer des dommages immédiats au moteur par explosion et entraîner des blessures.

Commande de ralenti :

Si le moteur doit tourner au ralenti pendant une période prolongée, réglez la commande de façon à obtenir un régime suffisant pour maintenir la température de fonctionnement normale du moteur. Ceci permet de réduire l'accumulation de dépôts dommageables pour le moteur.

- Le module de commande du groupe motopropulseur qui contrôle ce moteur utilise une stratégie d'étalonnage particulière qui permet d'augmenter le régime de ralenti par temps froid. Lorsque les conditions sont appropriées, la stratégie augmente automatiquement le régime de ralenti du moteur après 130 secondes au ralenti à des températures ambiantes froides. Pour que cette fonction s'active, le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique doit être à la position P (stationnement) (ou le levier de vitesse de la boîte de vitesses manuelle doit être au point mort), le frein de stationnement doit être serré et la température de l'huile moteur doit être inférieure à 70 °C (158 °F). Cette stratégie augmente le régime à un niveau qui réduit les risques de carbonisation ou d'encrassement, problème commun à tous les moteurs diesel qui tournent longtemps au ralenti à des températures ambiantes froides.
- Votre véhicule peut être muni d'un dispositif de ralenti accéléré pour équipement stationnaire optionnel installé à l'usine. Des commandes, situées sur le tableau de bord d'un véhicule aménagé, permettent de maintenir un régime de ralenti accéléré pendant de longues périodes, ou d'utiliser une prise de mouvement ou autres équipements disponibles sur le marché. Cette fonction doit être configurée même si elle est commandée auprès de l'usine. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir la marche à suivre.

Conduite dans la neige

Il est possible qu'une trop grande quantité de neige ou de pluie pénètre dans le circuit d'admission d'air du moteur lorsque vous roulez dans des conditions de neige ou de pluie abondantes. La neige ou la pluie peuvent boucher ou détremper l'élément du filtre à air et entraîner une perte de puissance ou même faire caler le moteur.

Dans ces conditions, le message CHECK AIR FILTER (vérifier le filtre à air) pourrait apparaître à l'afficheur multimessage.

Il faudra peut-être remplacer l'élément du filtre à air, mais vous pourrez tout de même parcourir jusqu'à 320 km (200 mi) dans les conditions suivantes :

- **Accumulation de neige :** Dès que possible, ouvrez le capot et retirez toute la neige et la glace à l'entrée du boîtier du filtre à air (SANS RETIRER l'élément filtrant), et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.
- **Accumulation d'eau :** L'élément filtrant s'assèchera après un parcours de 15 à 30 minutes sur autoroute. Dès que possible, ouvrez le capot et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.

Consultez la section *Indicateur de colmatage du filtre à air et filtre à air* du chapitre *Entretien et caractéristiques* de ce supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Fonctionnement en eau stagnante

L'infiltration d'eau dans le moteur diesel peut causer des dommages importants et immédiats au moteur. Si vous circulez dans l'eau, ralentissez pour éviter que de l'eau pénètre dans l'admission d'air. Si le moteur cale et que la pénétration d'eau dans le moteur en est la raison probable, n'essayez pas de le faire redémarrer. Consultez immédiatement votre concessionnaire pour faire effectuer les interventions qui s'imposent.

Chauffe-moteur (selon l'équipement)

Consultez le chapitre *Conduite* de votre *Guide du propriétaire*.

Chauffage d'appoint de l'habitacle (selon l'équipement)

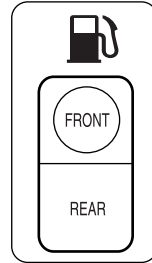
Le chauffage d'appoint de l'habitacle est un dispositif électrique conçu pour réchauffer plus rapidement l'habitacle durant la période de réchauffage du moteur. Durant cette période, le chauffage d'appoint sera plus performant si vous utilisez la vitesse moyenne ou lente du ventilateur. Lorsque le système de chauffage-climatisation est en mode de régulation automatique de la température (selon l'équipement), le système règle automatiquement la vitesse du ventilateur selon les conditions encourues.

Conduite

NOTA : Le rendement du chauffage d'appoint peut diminuer si vous utilisez au même moment un accessoire électrique additionnel du marché.

SÉLECTEUR DE RÉSERVOIRS À CARBURANT JUMELÉS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Si votre véhicule est équipé de réservoirs à carburant jumelés, il est doté d'un sélecteur situé à droite du volant de direction, qui permet de choisir l'un ou l'autre des réservoirs de carburant. La jauge de carburant indique la quantité de carburant se trouvant dans le réservoir que vous avez sélectionné.



L'indication de niveau de carburant est différée pendant quelques minutes lorsque le sélecteur de réservoir est actionné. Pour que la jauge indique immédiatement le niveau de carburant, le moteur doit être coupé puis redémarré.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Consultez votre *Guide du propriétaire* pour connaître tous les détails sur la traction d'une remorque.

Conduite

Tableaux de traction d'une remorque – Série E

Moteur	Rapport de pont arrière	PTCA maximal - kg (lb)	Poids maximal de la remorque - kg (lb)
Fourgon classique E-350 (PTAC de 4 310 kg [9 500 lb])			
6.0L	3,55	7 257 (16 000)	4 363 (9 600)
6.0L	4,10	9 072 (20 000)	4 536 (10 000)
Fourgon classique E-350 (6 passagers) (PTAC de 4 310 kg [9 500 lb])			
6.0L	3,55	7 257 (16 000)	4 227 (9 300)
6.0L	4,10	9 072 (20 000)	4 536 (10 000)
Fourgon allongé/VR E-350 (PTAC de 4 309 kg [9 500 lb])			
6.0L	3,55	7 257 (16 000)	4 272 (9 400)
6.0L	4,10	9 072 (20 000)	4 536 (10 000)
Fourgon allongé E-350 (6 passagers) (PTAC de 4 309 kg [9 500 lb])			
6.0L	3,55	7 257 (16 000)	4 181 (9 200)
6.0L	4,10	9 072 (20 000)	4 536 (10 000)
Fourgon de tourisme classique E-350 12 passagers avec PTAC de 4 060 kg (8 950 lb)			
6.0L	3,55	7 257 (16 000)	4 090 (9 000)
6.0L	4,10	9 072 (20 000)	4 536 (10 000)
Fourgon tronqué E-350 à empattement de 350 cm (138 po) avec roues arrière jumelées et PTAC de 4 536 kg (10 000 lb)			
6.0L	4,10	8 391 (18 500)	4 536 (10 000)
Fourgon tronqué E-350 ou E-450, sauf empattement de 350 cm (138 po) et PTAC de 4 536 kg (10 000 lb) Fourgon tronqué E-350 à roues arrière jumelées			
6.0L	4,10	9 072 (20 000)	4 536 (10 000)

Conduite

Tableaux de traction d'une remorque – F-Super Duty

PTCA maximal – en kg (lb)			
Moteur	Rapport de pont arrière	Boîte de vitesses manuelle	Boîte de vitesses automatique
F-250, F-350 à roues arrière simples			
6.4L	3,73	10 433 (23 000)	10 433 (23 000)
F-350 à roues arrière jumelées			
6.4L	3,73 ou 4,10	10 659 (23 500)	10 659 (23 500)
	4,30	—	11 793 (26 000)
Pick-up F-450			
6.4L	4,30	12 247 (27 000)	13 154 (29 000)
6.4L	4,88	12 701 (28 000)	14 969 (33 000)*
Châssis-cabine F-450			
6.4L	4,30/4,88	11 793 (26 000)	11 793 (26 000)
6.4L*	4,88	12 701 (28 000)	13 608 (30 000)
F-550			
6.4L	4,30/4,88	11 793 (26 000)	11 793 (26 000)
6.4L*	4,88	12 701 (28 000)	14 969 (33 000)

*Si votre véhicule est équipé d'un ensemble de remorquage grande capacité, vérifiez l'étiquette du pont arrière pour connaître la capacité réelle pour votre véhicule.

Capacité nominale de l'attelage intégré

L'attelage intégré de série peut offrir deux capacités nominales selon le mode de fonctionnement :

- **Transport de charge** – Nécessite une barre de remorquage et une boule d'attelage. La barre de remorquage supporte toute la charge verticale du timon de la remorque.
- **Répartition de charge** – Nécessite un système répartiteur de charge de deuxième monte incluant une barre de remorquage, une boule d'attelage, des barres-ressorts et des brides d'enclenchement. Avec un tel système, la charge verticale du timon de la remorque est répartie entre la camionnette et la remorque.

Conduite

	Type d'attelage	Poids brut maximal de la remorque – en kg (lb)	Poids maximal du timon – en kg (lb)
Pick-up F-250 et F-350 dotés de roues arrière jumelées – 2,5 po dia. int. sans adaptateur (nécessite une barre de remorquage de 2,5 po)	Transport de charge	3 629 (8 000)	363 (800)
	Répartition de charge	6 804 (15 000)	680 (1 500)
Pick-up F-250 et F-350 dotés de roues arrière jumelées – 2,5 po dia. int. avec adaptateur (nécessite une barre de remorquage de 2 po)	Transport de charge	2 721 (6 000)	272 (600)
	Répartition de charge	5 670 (12 500)	567 (1 250)
Tous les pick-up à roues arrière simples – Attelage de 2 po	Transport de charge	2 721 (6 000)	272 (600)
	Répartition de charge	5 670 (12 500)	567 (1 250)

Conduite

	Type d'attelage	Poids brut maximal de la remorque – en kg (lb)	Poids maximal du timon – en kg (lb)
Pick-up F-450 dotés de roues arrière jumelées – 2,5 po dia. int. sans adaptateur (nécessite une barre de remorquage de 2,5 po)	Transport de charge	3 629 (8 000)	363 (800)
	Répartition de charge	7 258 (16 000)	726 (1 600)
Pick-up F-450 dotés de roues arrière jumelées – 2,5 po dia. int. avec adaptateur (nécessite une barre de remorquage de 2 po)	Transport de charge	2 721 (6 000)	272 (600)
	Répartition de charge	5 670 (12 500)	567 (1 250)



La traction d'une remorque d'un poids supérieur au poids maximal permis pour le timon dépasse les capacités du système de remorquage et peut causer des dommages structurels au véhicule, en plus d'accroître les risques de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures.

Dépannage

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE (SÉRIE E UNIQUEMENT)

La méthode ci-dessous concerne uniquement les véhicules de série E. Les véhicules F-Super Duty équipés du moteur diesel 6.4L peuvent utiliser la même méthode de démarrage-secours que celle utilisée pour les moteurs à essence. Consultez votre *Guide du propriétaire* pour connaître la méthode de démarrage-secours.



Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.



Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule pour le faire démarrer. Les véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique ne peuvent être démarrés par poussée; la boîte de vitesses automatique pourrait subir des dommages.

Préparation du véhicule

En cas de débranchement ou de remplacement des batteries, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

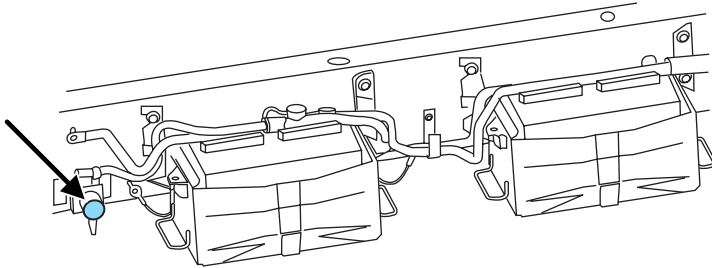
1. N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer le moteur.

2. Ne débranchez pas les batteries du véhicule en panne. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

3. Placez le véhicule de secours le long du côté passager du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne se touchent pas**. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules.

NOTA : Ce véhicule est équipé de deux batteries montées sur le châssis, sur le longeron du côté passager, derrière la porte avant. Une borne positive (+) de batterie pour connexion volante se trouve sur le longeron, derrière le boîtier de batterie le plus en arrière.

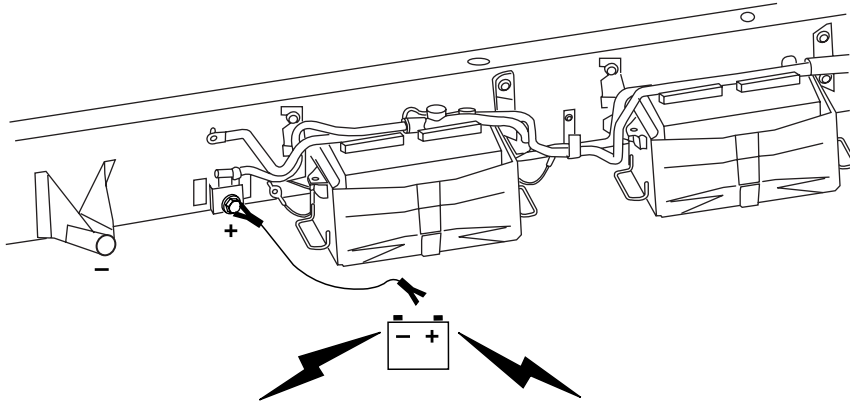
Dépannage



- Emplacement de la borne positive (+) de batterie pour connexion volante; retirez le capuchon pour accéder à cette borne.
4. Vérifiez les bornes de la batterie du véhicule de secours et la borne positive (+) pour connexion volante, et retirez-en toute trace de corrosion excessive avant de fixer les câbles de batterie. Veillez à ce que les bouchons d'aération accessibles des batteries soient tous à niveau et bien serrés.
 5. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

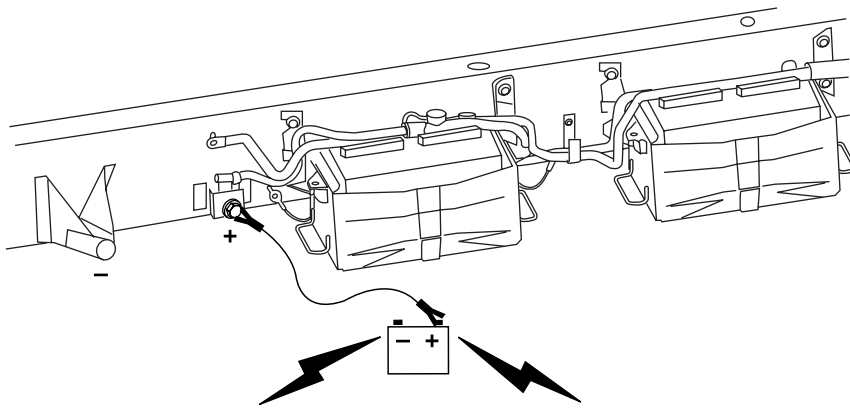
Dépannage

Branchement des câbles volants



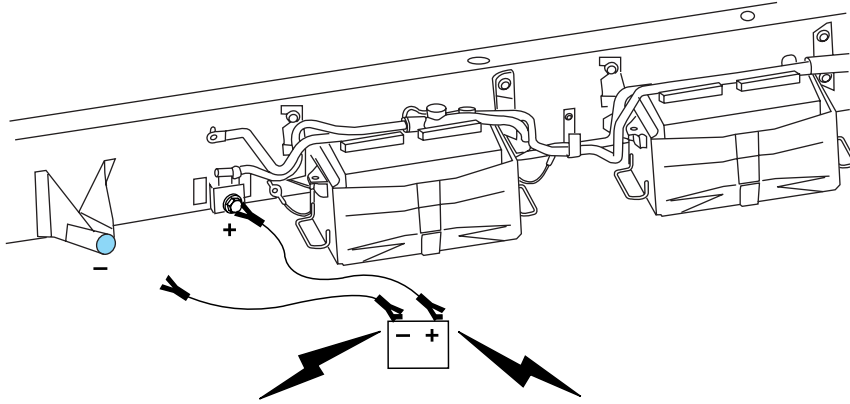
1. Branchez la cosse positive (+) du câble volant à la borne positive (+) située sur le longeron du côté passager du véhicule en panne.

NOTA : Dans les illustrations, les *éclair*s désignent la batterie d'appoint.

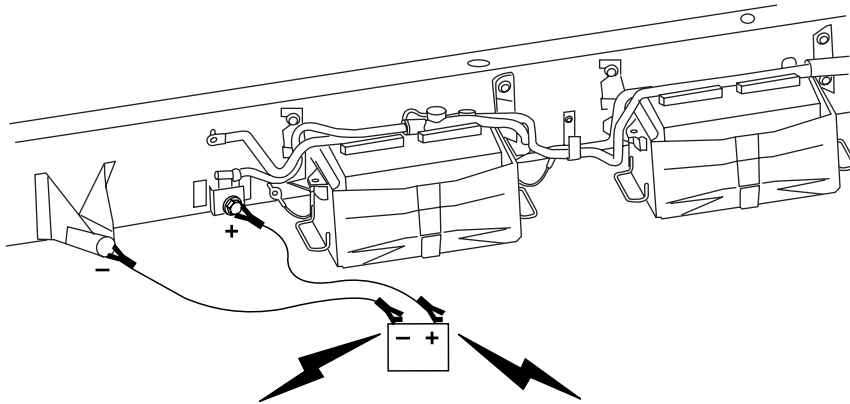


2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

Dépannage



3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.



4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du châssis ou du longeron du véhicule en panne, à l'écart des batteries. **N'utilisez pas** les canalisations de carburant ou de circuit de freinage, les éléments du système d'échappement ou les supports de batterie comme point de *mise à la masse*.

Dépannage



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

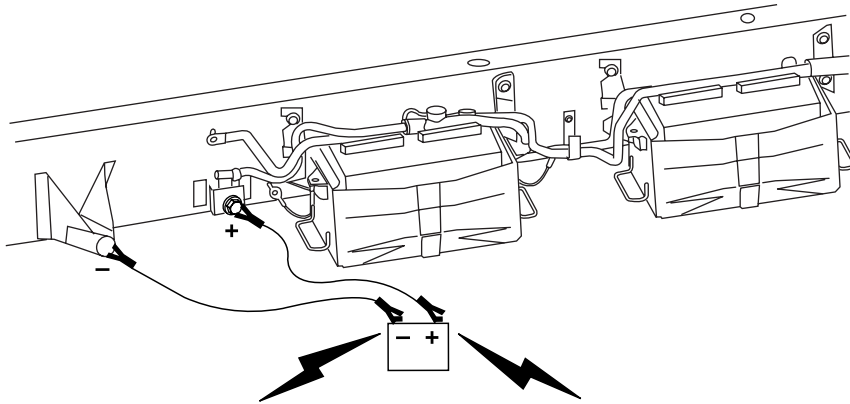
5. Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés de toute pièce mobile et de tout élément du système d'alimentation en carburant, du circuit de freinage et du système d'échappement.

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Dépannage

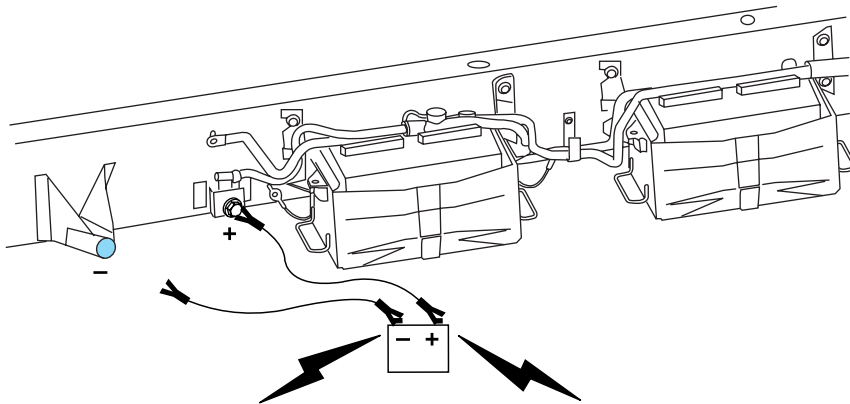
Débranchement des câbles volants



Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.

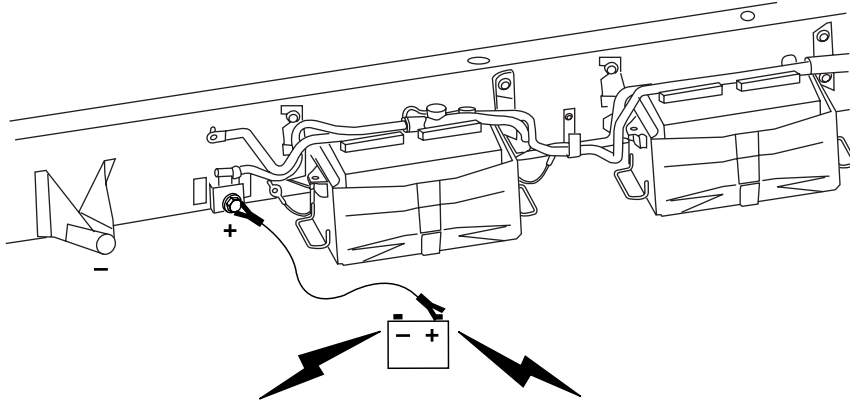
NOTA : Dans les illustrations, les *éclair*s désignent la batterie d'appoint.



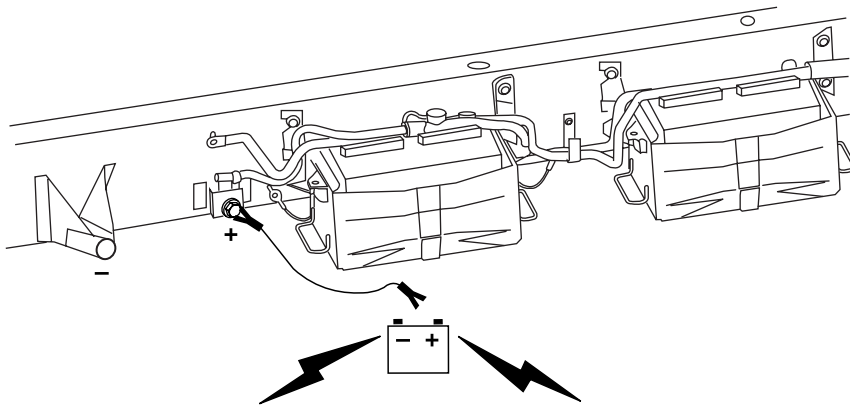
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

30

Dépannage



3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.



4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) du véhicule en panne. Remplacez le capuchon sur la borne pour connexion volante.

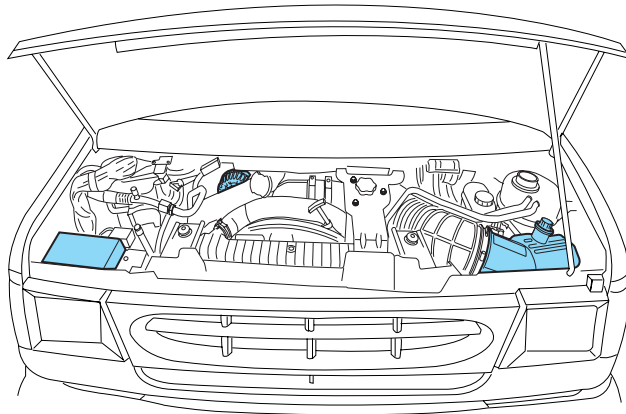
Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de *réapprendre* ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

Nettoyage

MOTEUR

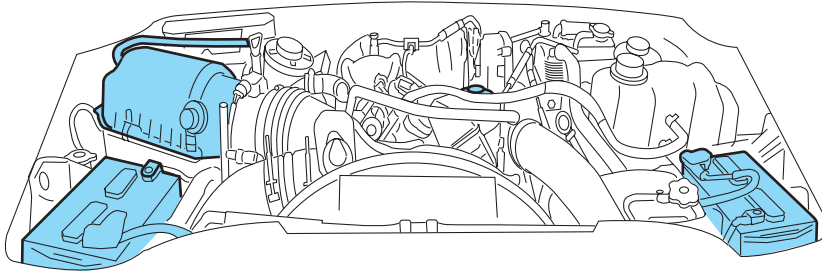
Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud.
- Pulvérisez le Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft (ZC-20) sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression.
- Ne lavez ou ne rincez jamais un moteur en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.
- Pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments ombrés.

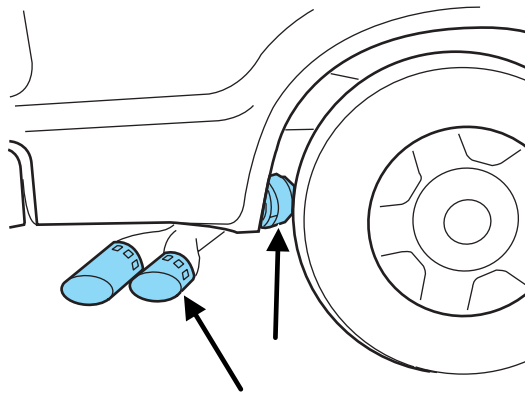


- **Série E**

Nettoyage



SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT (F-SUPER DUTY SEULEMENT)



Les trous visibles sur chaque embout du tuyau d'échappement ainsi que sous l'écran derrière le pneu arrière droit sont fonctionnels. Ces trous ne doivent pas être obstrués par de la boue, des débris ou des matières étrangères afin d'assurer le bon fonctionnement du système d'échappement. Nettoyez et retirez les débris ou matières étrangères au besoin. Lorsque vous lavez le véhicule, utilisez le jet du tuyau d'arrosage pour garder ces trous exempts de débris ou de matières étrangères.

Nettoyage



Si les trous du tuyau d'échappement arrière ne sont plus fonctionnels et sont obstrués par des débris ou des matières étrangères, ils risquent de se boucher. Ne modifiez pas le tuyau d'échappement arrière et ne le retirez pas. Si les trous sont bouchés ou si le système d'échappement est modifié ou retiré, la température des gaz d'échappement pourrait s'élever au point d'endommager le véhicule ou de causer des blessures.

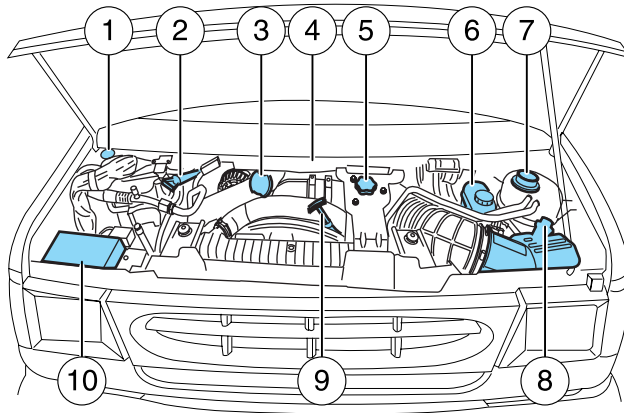


La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Faites très attention lorsque vous travaillez à proximité du catalyseur à oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le catalyseur à oxydation diesel ou le filtre à particules diesel deviennent très chauds peu après le démarrage du moteur et peuvent le demeurer même après l'arrêt du moteur. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Entretien et caractéristiques

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

Série E

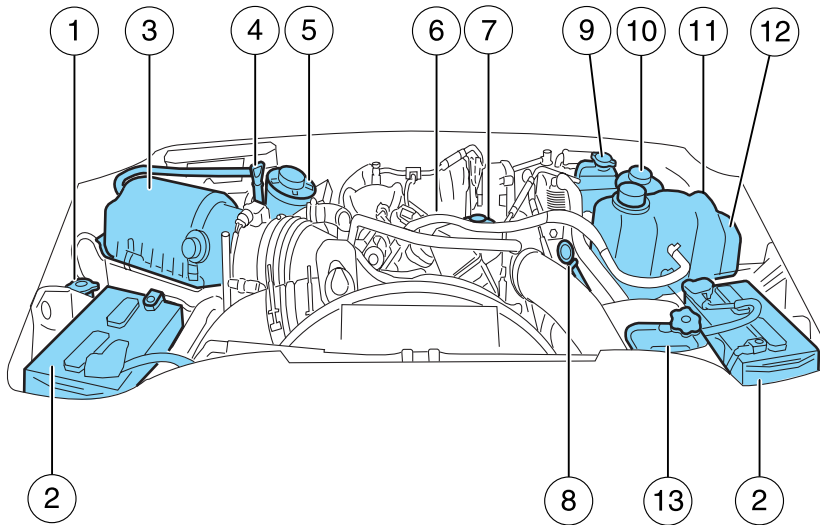


1. Réservoir de liquide lave-glace
2. Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur
4. Ensemble de filtre à carburant secondaire (non visible)
5. Réservoir de liquide de la direction assistée
6. Réservoir de liquide de frein
7. Réservoir du liquide de refroidissement
8. Filtre à air
9. Jauge d'huile moteur
10. Boîtier de distribution électrique

Le filtre-décanteur de carburant se trouve du côté conducteur du véhicule, à proximité du carter principal de boîte de vitesses.

Entretien et caractéristiques

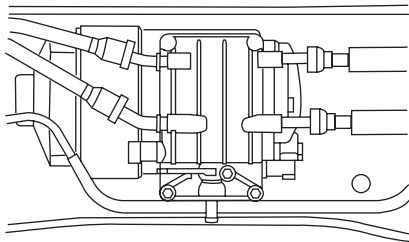
F-Super Duty



1. Réservoir de liquide lave-glace
2. Batteries
3. Boîtier de filtre à air, indicateur de colmatage du filtre à air et tube auxiliaire
4. Jauge d'huile pour boîte de vitesses automatique (selon l'équipement)
5. Remplissage d'huile moteur
6. Filtre à huile du moteur
7. Ensemble de filtre à carburant monté sur le moteur
8. Jauge d'huile moteur
9. Vase d'expansion du circuit de refroidissement du carburant
10. Réservoir de liquide de frein
11. Boîtier de distribution électrique (situé derrière le vase d'expansion de liquide de refroidissement)
12. Réservoir du liquide de refroidissement
13. Réservoir de liquide de la direction assistée

36

Entretien et caractéristiques



Le filtre-décanteur horizontal est monté sur le longeron du châssis, sous le revêtement de plancher côté conducteur, près de la boîte de vitesses.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE


Les interventions d'entretien périodique énumérées dans le *Calendrier d'entretien périodique* du présent supplément sont jugées essentielles à la longévité et au rendement de votre véhicule.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes Ford. Les pièces Motorcraft sont conçues et construites pour que votre véhicule puisse vous offrir le meilleur rendement qui soit.

CARBURANT REQUIS - CHOIX DU CARBURANT : VÉHICULES UTILISÉS DANS DES RÉGIONS NÉCESSITANT UN CARBURANT DIESEL D'UNE TENEUR EN SOUFRE ULTRA FAIBLE (ÉTATS-UNIS, CANADA, PORTO RICO, ÎLES VIERGES AMÉRICAINES ET AUTRES LIEUX)

Utilisez uniquement du carburant diesel n° 1-D ou 2-D à teneur en soufre ultra faible (15 ppm de soufre maximum) pour votre moteur diesel 6.4L. Le moteur et le système d'échappement sont conçus pour utiliser uniquement ce type de carburant. Recherchez l'étiquette **ULTRA-LOW SULFUR HIGHWAY DIESEL FUEL - 15 ppm Sulfur Maximum** (carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible pour véhicules routiers - 15 ppm de soufre maximum) apposée sur la pompe que vous devez utiliser.

Entretien et caractéristiques

L'usage d'un carburant diesel à faible teneur en soufre (entre 16 et 500 ppm) ou d'un carburant diesel à forte teneur en soufre (plus de 500 ppm) dans un moteur diesel 6.4L conçu pour du carburant diesel à teneur en soufre ultra faible nuira au bon fonctionnement de certains composants du système antipollution et pourrait provoquer l'allumage du témoin d'anomalie du moteur (), signalant un problème du système antipollution.

Le carburant n° 1-D ou le carburant n° 2-D formulé pour l'hiver est recommandé lorsque la température est inférieure à -7 °C (20 °F) (consultez la section *Fonctionnement par temps froid* du chapitre *Conduite* du présent supplément). Un carburant diesel contenant au plus 5 % de biodiesel peut être utilisé. L'usage d'un carburant contenant plus de 5 % de biodiesel pourrait endommager certains composants du système d'alimentation en carburant de votre véhicule, tels que le réservoir de carburant, les conduites de carburant, la pompe d'alimentation, le transmetteur de niveau de carburant et les injecteurs de carburant. L'usage d'un carburant contenant plus de 5 % de biodiesel pourrait également réduire le débit du filtre à carburant et provoquer une perte de puissance du moteur et une défaillance de la pompe d'alimentation ou des injecteurs de carburant.

Le biodiesel est un produit dérivé de sources d'énergie renouvelables, telles que l'huile végétale, la graisse animale ou l'huile de cuisson. Les huiles végétales, les graisses animales ou les huiles de cuisson raffinées brutes ne doivent pas être utilisées.

N'utilisez pas d'huile pour le chauffage résidentiel ou du carburant pour machinerie agricole, ou tout autre carburant diesel non prévu pour les véhicules routiers. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut endommager le système d'injection, le catalyseur et le moteur. Ne mélangez pas le carburant diesel avec de l'essence, de l'essence-alcool ou de l'alcool. Cette pratique peut créer de graves risques d'incendie et avoir un effet néfaste sur la performance du moteur

Entretien et caractéristiques

CARBURANT REQUIS - CHOIX DU CARBURANT : VÉHICULES UTILISÉS DANS DES RÉGIONS NE NÉCESSITANT PAS UN CARBURANT DIESEL D'UNE TENEUR EN SOUFRE ULTRA FAIBLE

Pour qu'un moteur 6.4L puisse fonctionner de façon fiable avec du carburant diesel à faible ou à forte teneur en soufre, le moteur 6.4L doit être configuré pour le carburant diesel à forte teneur en soufre, ou il doit s'agir d'un moteur conçu au départ pour utiliser du carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible et modifié par la suite pour utiliser du carburant diesel à forte teneur en soufre.

Utilisez uniquement un moteur diesel 6.4L configuré pour le carburant diesel à forte teneur en soufre dans les régions qui distribuent du carburant diesel à forte teneur en soufre dont la proportion de soufre est supérieure à 15 ppm. L'usage d'un carburant diesel à faible teneur en soufre (entre 16 et 500 ppm) ou d'un carburant diesel à forte teneur en soufre (plus de 500 ppm) dans un moteur diesel 6.4L conçu uniquement pour du carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible pourrait provoquer la dilution de l'huile moteur et endommager gravement le moteur. Les dommages au moteur causés par l'utilisation d'un carburant inapproprié ne sont pas couverts par votre garantie.

Les véhicules équipés d'un moteur diesel 6.4L conçus pour utiliser du carburant diesel à haute teneur en soufre sont uniquement destinés aux régions où le carburant diesel à teneur en soufre ultra faible n'est pas disponible, ou à d'autres régions sous autorisation ministérielle. Les véhicules vendus à l'origine pour utiliser du carburant diesel à teneur en soufre ultra faible et qui sont par la suite exportés dans une région où ce carburant n'est pas disponible devront être modifiés (aux frais du client) afin de pouvoir utiliser du carburant diesel à haute teneur en soufre.

Les véhicules équipés d'un moteur 6.0L utilisés dans des régions ne nécessitant pas un carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible peuvent être alimentés avec du carburant diesel d'une teneur en soufre supérieure sans craindre pour le système d'alimentation ou le système antipollution.

Le carburant n° 1-D ou le carburant n° 2-D formulé pour l'hiver est recommandé lorsque la température est inférieure à -7 °C (20 °F) (consultez la section *Fonctionnement par temps froid* du chapitre *Conduite* du présent supplément). Un carburant diesel contenant au plus 5 % de biodiesel peut être utilisé. L'usage d'un carburant contenant plus de 5 % de biodiesel pourrait endommager certains composants du système d'alimentation en carburant de votre véhicule, tels que le réservoir de carburant, les conduites de carburant, la pompe

Entretien et caractéristiques

d'alimentation, le transmetteur de niveau de carburant et les injecteurs de carburant. L'usage d'un carburant contenant plus de 5 % de biodiesel pourrait également réduire le débit du filtre à carburant et provoquer une perte de puissance du moteur et une défaillance de la pompe d'alimentation ou des injecteurs de carburant.

Le biodiesel est un produit dérivé de sources d'énergie renouvelables, telles que l'huile végétale, la graisse animale ou l'huile de cuisson. Les huiles végétales, les graisses animales ou les huiles de cuisson raffinées brutes ne doivent pas être utilisées.

N'utilisez pas d'huile pour le chauffage résidentiel ou du carburant pour machinerie agricole, ou tout autre carburant diesel non prévu pour les véhicules routiers. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut endommager le système d'injection, le catalyseur et le moteur. Ne mélangez pas le carburant diesel avec de l'essence, de l'essence-alcool ou de l'alcool. Cette pratique peut créer de graves risques d'incendie et avoir un effet néfaste sur la performance du moteur

Qualité du carburant

Vous n'avez pas à ajouter quelque additif commercial que ce soit dans votre réservoir d'essence si vous utilisez un carburant diesel correctement formulé et conforme à la norme industrielle ASTM D 975. Les divers additifs disponibles sur le marché peuvent endommager le système d'injecteurs ou le moteur. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

Ne mélangez jamais de l'huile moteur usée avec du carburant diesel. Le mélange d'huile moteur usée avec du carburant diesel augmente considérablement les émissions d'échappement du véhicule et réduit la durée de vie utile du moteur en raison d'une usure interne accrue.

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules ont approuvé la Charte mondiale des carburants, qui détermine les normes en matière de carburant diesel, pour assurer un meilleur rendement de votre véhicule et une meilleure protection contre la pollution atmosphérique. Il est recommandé d'employer un carburant diesel conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si ce carburant est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir des détails sur les carburants conformes aux normes de la Charte mondiale des carburants.

Entretien et caractéristiques

Conditionneur de carburant diesel

Les additifs qui améliorent les indices de cétane peuvent servir à vérifier ou à améliorer la qualité du carburant. Utilisez le rehausseur d'indice de cétane Motorcraft PM-22-B (Canada) ou PM-22-A (É.-U.) ou l'équivalent. La garantie risque d'être annulée si vous utilisez des additifs qui ne sont pas conformes aux normes Ford.

N'utilisez pas d'additifs à base d'alcool pour corriger la gélification du carburant. Cela pourrait endommager les injecteurs et le circuit d'alimentation. Utilisez le produit antigélifiant et rehausseur Motorcraft PM-23-B (Canada) ou PM-23-A (É.-U.) ou l'équivalent. La garantie risque d'être annulée si vous utilisez des additifs qui ne sont pas conformes aux normes Ford.

NOTA : Le carburant diesel à teneur en soufre ultra faible est conçu pour rencontrer les normes d'émissions polluantes du moteur 6.4L, mais peut également convenir aux moteurs de générations antérieures, comme les moteurs diesel Ford de 6.9L, 7.3L ou 6.0L.

Conseils de remplissage du réservoir de carburant

Si le moteur refuse de démarrer au bout de 30 secondes, tournez la clé de contact à la position OFF (arrêt) et attendez 30 secondes avant de faire une nouvelle tentative de démarrage.

Les haltes pour camionneurs sont pourvues de pompes et de pistolets conçus pour les camions plus gros et les poids lourds. Si le pistolet se coupe de manière répétée au cours du remplissage à une halte pour camionneurs, attendez de 5 à 10 secondes, puis reprenez en diminuant le débit (serrez le levier du pistolet moins fort).

S'il se produit une infiltration d'air dans le circuit de carburant (lors du changement de filtre à carburant ou si vous tombez en panne sèche), le moteur purgera l'air emprisonné au fur et à mesure. Tant que le circuit de carburant ne sera pas purgé de l'air qu'il contient, le moteur peut tourner irrégulièrement en émettant de la fumée blanche. Cette situation est normale et devrait cesser en peu de temps.

Le fonctionnement soudainement bruyant ou déficient d'un moteur après un remplissage de carburant peut être attribuable à l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité (c.-à-d. d'une forte teneur en eau, d'un faible indice de cétane ou présence d'essence dans le carburant). Procurez-vous toujours votre carburant diesel auprès d'une station-service d'une marque reconnue et dont le débit aux pompes est élevé.

Entretien et caractéristiques

Le stockage de carburant diesel doit faire l'objet de précautions particulières. N'utilisez que des contenants propres et homologués capables d'empêcher l'infiltration de saletés ou d'eau.

Le carburant diesel ne doit pas être stocké dans un contenant galvanisé. Dans un tel contenant, le carburant aura pour effet de dissoudre le zinc. Le zinc ainsi dissous se mêle à la solution jusqu'à ce qu'il se retrouve dans le moteur, où il se dépose dans les injecteurs, ce qui entraîne des dommages très coûteux à réparer.

Débit du pistolet de distribution de carburant

Ce véhicule est muni d'un tuyau de remplissage de carburant d'une capacité de 75 L (20 gallons US) à la minute à partir d'un pistolet de distribution de carburant de 1 1/8 po. Un débit de remplissage plus important peut déclencher la coupure prématurée du pistolet ou faire gicler le carburant du tuyau de remplissage.

Bouchon de réservoir de carburant


Pour remplir le réservoir de votre véhicule :


1. Coupez le contact.
2. Tournez le bouchon du réservoir dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée.
3. Tirez pour enlever le bouchon du tuyau de remplissage.
4. Pour remettre en place le bouchon du réservoir, alignez les onglets du bouchon avec les encoches du tuyau de remplissage.
5. Tournez le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que quelques déclics retentissent.

Si le message « Check Fuel Cap » (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) s'allume et reste allumé une fois le moteur démarré, le bouchon du réservoir est peut-être mal installé. Coupez le contact, enlevez le bouchon, alignez-le adéquatement, puis installez-le de nouveau.

Si vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant, remplacez-le par un bouchon conçu pour votre véhicule. L'utilisation d'un bouchon de réservoir de carburant autre qu'un bouchon d'origine Ford ou Motorcraft peut entraîner l'annulation de la garantie en cas de dommages causés au réservoir ou au circuit d'alimentation.

Entretien et caractéristiques

 Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si le bouchon du réservoir laisse échapper des vapeurs ou si vous entendez un sifflement pendant que vous le dévissez, laissez les vapeurs se dissiper avant de l'enlever complètement. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.

 L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une surpression ou une dépression créée dans le réservoir, des dommages au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des risques de blessures.

FILTRE À CARBURANT-DÉCANTEUR

Module de filtre-décanteur (Série E)

Le véhicule est équipé d'un filtre-décanteur situé du côté conducteur, à proximité du carter principal de boîte de vitesses.

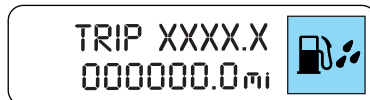
L'eau doit être purgée du module lorsque le témoin du décanteur s'allume. Le témoin de carburant contaminé s'allume lorsqu'une quantité approximative de 100 cc (0,2 chopine US) d'eau s'accumule dans le module.



Module de filtre-décanteur horizontal (F-Super Duty)

Ce véhicule est doté d'un filtre-décanteur de carburant horizontal monté sur le longeron de châssis, sous la tôle de plancher du côté du conducteur, près de la boîte de vitesses.

L'eau doit être purgée du module lorsque le témoin du décanteur s'allume. Le témoin de carburant contaminé s'allume lorsqu'une quantité approximative de 100 cc (0,2 chopine US) d'eau s'accumule dans le module.




Entretien et caractéristiques

PURGE DU FILTRE-DÉCANTEUR HORIZONTAL ET REMPLACEMENT DES FILTRES À CARBURANT DU MOTEUR ET DU VÉHICULE

Votre véhicule est équipé de deux filtres à carburant. Le premier est monté sur le dessus du moteur. **Sur les véhicules F-Super Duty**, le deuxième filtre, dans le filtre-décanteur horizontal, est monté à l'intérieur du longeron, sous le plancher du côté conducteur, près de la boîte de vitesses. **Sur les véhicules de Série E**, le deuxième filtre, dans le filtre-décanteur, est monté près du carter principal de la boîte de vitesses, côté conducteur. **Sur tous les véhicules**, les deux filtres doivent être remplacés simultanément. Le remplacement périodique des filtres à carburant est un facteur important dans l'entretien du moteur. Le non-respect du Calendrier d'entretien périodique pourrait réduire le rendement du moteur et endommager le circuit d'alimentation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *Entretien périodique* de ce supplément.

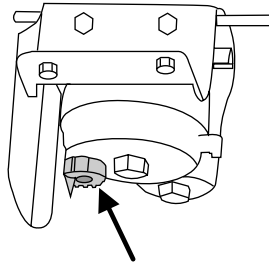
Consultez le tableau *Numéros de pièces de rechange Motorcraft* plus loin dans ce chapitre pour connaître le numéro de pièce de rechange des filtres à carburant. Ce numéro de pièce inclut les éléments filtrants ainsi que les joints d'étanchéité pour les filtres montés sur le moteur et le châssis.

1. Immobilisez le véhicule et **coupez** le moteur.

 Immobilisez le véhicule et coupez le contact avant de purger le filtre-décanteur (ou le filtre-décanteur horizontal). Le carburant qui s'écoule avec l'eau risque de s'enflammer au contact du moteur chaud ou si le véhicule se déplace.

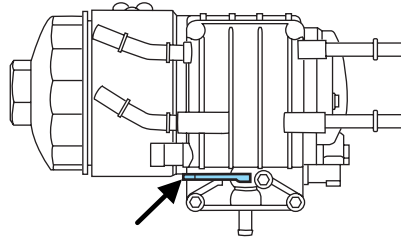
2. Localisez le filtre-décanteur horizontal et placez un bac de vidange approprié sous l'orifice de vidange (voir l'illustration).

- **Série E**



Entretien et caractéristiques

F-Super Duty



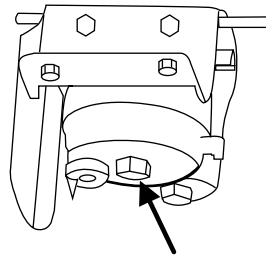
3. Tournez le levier de purge vers l'extérieur. Purgez le filtre-décanteur (ou le filtre-décanteur horizontal) pendant environ 25 secondes, ou jusqu'à ce que du carburant propre s'écoule. Tournez le levier vers le carter jusqu'à ce qu'il soit bien serré.

4. Assurez-vous que le robinet de vidange est correctement serré et verrouillé, puis récupérez le bac de vidange sous le véhicule.

5. Remettez le moteur en marche et vérifiez le témoin de carburant contaminé. Il ne doit pas s'allumer. Si le témoin s'allume de nouveau, faites vérifier et réparer le système.

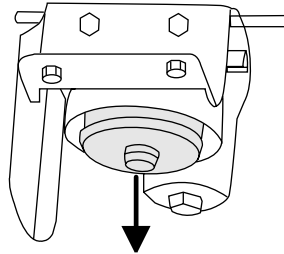
Retrait – filtre-décanteur (Série E)

1. Pour retirer le couvercle du filtre, tournez-le dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



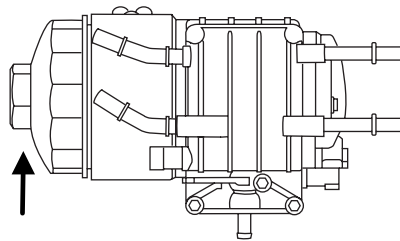
Entretien et caractéristiques

2. Retirez le filtre usé et mettez-le au rebut.
3. Nettoyez soigneusement les surfaces de contact.

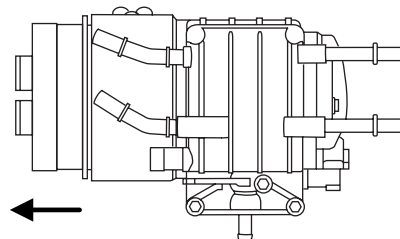


Retrait – filtre-décanteur horizontal

1. Pour retirer le couvercle du filtre, tournez-le dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



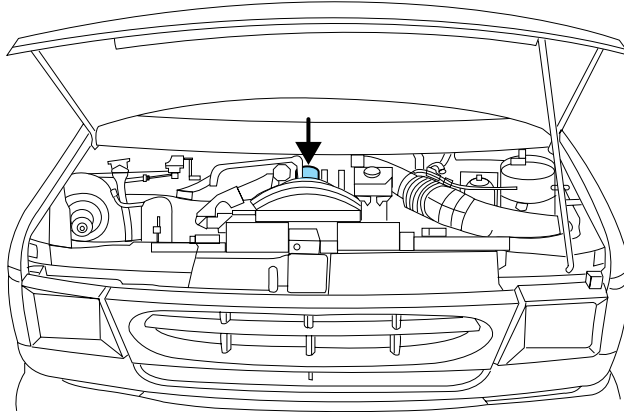
2. Retirez le filtre usé et mettez-le au rebut.
3. Nettoyez soigneusement les surfaces de contact.



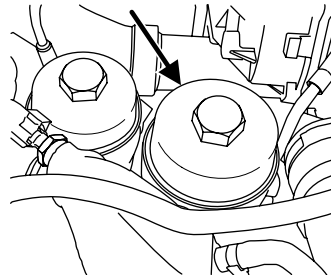
Entretien et caractéristiques

Retrait – filtre à carburant monté sur le moteur

- Série E



- F-Super Duty



1. Pour retirer le couvercle du filtre, tournez-le dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
2. Retirez le filtre usé et mettez-le au rebut.
3. Nettoyez soigneusement les surfaces de contact.

Remontage – tous les modèles

Le moteur ne peut pas fonctionner convenablement si le filtre à carburant n'est pas posé dans son boîtier.

1. Posez l'élément filtrant neuf et le joint de bouchon dans le boîtier du filtre à carburant. Consultez le tableau *Numéros de pièces de rechange Motorcraft* plus loin dans ce chapitre pour connaître le numéro de pièce des filtres à carburant.

Entretien et caractéristiques

2. Laissez le filtre tremper dans le carburant et serrez lentement le couvercle. Serrez le couvercle jusqu'à ce qu'il entre en contact avec le boîtier.

Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (contact) pendant 30 secondes, puis à la position OFF (arrêt). Procédez ainsi six fois consécutives pour purger l'air du circuit d'alimentation.

Si le carburant contient beaucoup de particules, il peut être nécessaire de remplacer le filtre plus souvent.

HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile du moteur

Il est normal pour un moteur de consommer une certaine quantité d'huile entre les vidanges. Pour cette raison, assurez-vous de vérifier le niveau d'huile à chaque ravitaillement en carburant. Il est conseillé d'observer la procédure suivante afin d'obtenir une lecture précise et régulière :

1. Laissez le moteur atteindre sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de la jauge doit au moins indiquer la plage de température normale du liquide de refroidissement).
2. Stationnez votre véhicule sur une surface plane, coupez le contact et ouvrez le capot.
3. Attendez au moins **20 minutes** après l'arrêt du moteur pour que l'huile qui se trouve dans les pièces supérieures du moteur s'écoule dans le carter d'huile.
4. En vous protégeant de la chaleur du moteur, tirez la jauge d'huile, essuyez-la et réinsérez-la complètement dans son compartiment.
5. Relevez le niveau d'huile sur les deux faces de la jauge. Le niveau d'huile le plus élevé vous indique le niveau d'huile actuel dans le moteur.
6. Maintenez le niveau d'huile entre les repères MIN et MAX ou ADD (ajout) et OPERATING RANGE (plage de fonctionnement) sur la jauge en ajoutant de l'huile au besoin. La distance entre les repères MIN et MAX ou ADD (ajout) et OPERATING RANGE (plage de fonctionnement) de la jauge représente 1,9 L (2 pintes US). Ne dépassez pas le niveau recommandé. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX ou OPERATING RANGE (plage de fonctionnement) de la jauge, le moteur pourrait consommer l'excédent d'huile.

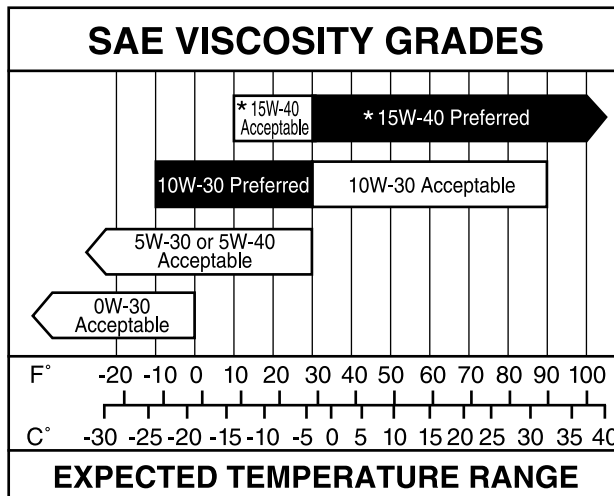
Entretien et caractéristiques

Huile moteur prescrite

Pour optimiser le rendement et la durabilité du moteur, il est important que seules les huiles moteur de qualité recommandée soient utilisées dans votre moteur diesel et que l'huile soit remplacée aux intervalles recommandés. Pour le service normal ou le service dur, utilisez de l'huile moteur Motorcraft ou une huile équivalente correspondant à la norme Ford WSS-M2C171-E ou aux catégories de service API CJ-4 ou CJ-4/SM. Il est important d'utiliser ces huiles car elles sont compatibles avec les dispositifs antipollution de votre véhicule et permettent ainsi de rencontrer les normes antipollution les plus rigoureuses.

L'emploi d'une huile de viscosité appropriée est important pour le bon fonctionnement des moteurs diesel. Déterminez la viscosité la mieux adaptée à la plage de température prévue pour l'intervalle d'entretien suivant à l'aide du tableau de viscosité SAE ci-dessous. Les viscosités de l'huile aux diverses températures étant différentes pour chaque type de véhicule et de moteur, les valeurs sont indiquées dans des tableaux séparés.

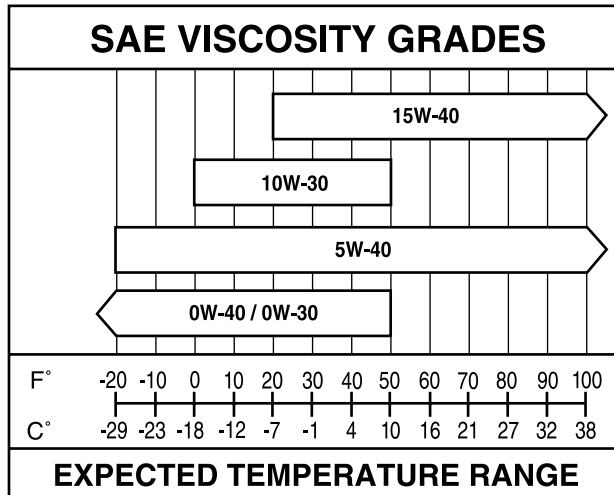
Véhicules de série E (moteur 6.0L) :



*L'huile 15W-40 est recommandée pour tracter une remorque.

Entretien et caractéristiques

Véhicules F-Super Duty (moteur 6.4L) :



- **Un chauffe-moteur doit être utilisé lorsque la température est inférieure à -23 °C (-10 °F).**
- Lorsque vous utilisez de l'huile synthétique, observez les mêmes intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre.
- **Les huiles moteur de viscosité supérieure 15W-40 et 5W-40 sont recommandées lorsque la température est supérieure à 10 °C (50 °F) et doivent être utilisées dans des conditions de conduite rigoureuses et pour la traction d'une remorque.**

L'American Petroleum Institute (API) a créé un symbole pour vous aider à choisir la qualité d'huile qui convient. Ce symbole figurera sur les contenants d'huile que vous achèterez. La partie supérieure du symbole indique la performance de l'huile selon la catégorie API. Cela devrait correspondre à la recommandation indiquée dans le Guide du propriétaire. La partie centrale indique la viscosité SAE.



Entretien et caractéristiques

Changement de l'huile moteur et du filtre

Vidangez l'huile et remplacez le filtre conformément au *Calendrier d'entretien périodique* du présent supplément. Changez-les plus fréquemment si votre véhicule est utilisé dans des conditions particulières : longues périodes au ralenti ou à basse vitesse, fonctionnement prolongé par temps froid ou trajets courts. Consultez la section *Graissage du moteur pour service dur* qui suit pour connaître toutes les restrictions concernant le fonctionnement du véhicule en service dur.

Consultez le tableau *Numéros de pièces de rechange Motorcraft* plus loin dans ce chapitre pour connaître le numéro de pièce du filtre à huile du moteur. Ce filtre retient les particules nocives pour le moteur, de même que les particules abrasives ou de cambouis considérablement plus petites qu'un filtre du commerce adapté pour votre véhicule pourrait le faire.

Pour remplacer l'élément filtrant :

1. Dévissez le bouchon du filtre à huile et attendez quelques secondes, le temps que l'huile s'écoule par le robinet de vidange intégré. **NOTA :** L'élément filtrant doit être remplacé avant de remettre en place le bouchon de vidange du carter d'huile.
2. Réinstallez le bouchon du filtre à huile et serrez-le.



Ne manipulez pas un filtre à huile chaud à mains nues.



Un contact continu avec de l'huile moteur USÉE a causé le cancer chez des souris de laboratoire. Protégez votre peau en lavant celle-ci avec du savon et de l'eau.

Graissage du moteur pour service dur

Les conditions d'utilisation en service dur suivantes exigent des méthodes d'entretien particulières du moteur :

- ralenti fréquent ou prolongé (plus de 10 minutes par heure de conduite normale);
- le véhicule est souvent utilisé lorsque la température ambiante est inférieure à -23 °C (-10 °F) ou supérieure à 38 °C (100 °F);
- le véhicule roule souvent à moins de 40 km/h (25 mi/h) dans la circulation urbaine;

Entretien et caractéristiques

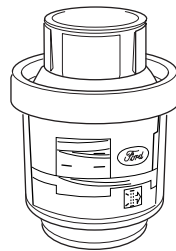
- conduite dans des conditions très poussiéreuses;
- traction d'une remorque sur plus de 1 600 km (1 000 mi);
- conduite soutenue à haute vitesse à la limite du poids total autorisé en charge (poids en charge maximal d'utilisation du véhicule).

Si vous utilisez votre véhicule dans une de ces conditions, remplacez l'huile moteur et le filtre tous les 8 000 km (5 000 mi).

INDICATEUR DE COLMATAGE DU FILTRE À AIR ET REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR

Indicateur de colmatage du filtre à air

L'indicateur de colmatage, monté sur le boîtier supérieur du filtre à air, mesure la dépression à l'intérieur du filtre à air. Plus le filtre à air est colmaté (souillé, encrassé), plus la valeur de dépression est élevée.



Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air chaque fois que vous ouvrez le capot pour faire l'entretien général du moteur, au moins tous les 12 000 km (7 500 mi). Si le véhicule est utilisé dans un environnement très poussiéreux, vérifiez et réinitialisez l'indicateur de colmatage au moins tous les 800 km (500 mi), ou toutes les deux semaines, selon la première éventualité.

Remplacez l'élément filtrant lorsque l'indicateur atteint presque le repère CHANGE FILTER (remplacer l'élément filtrant) et que le cylindre apparaît en jaune. Le colmatage du filtre à air a pour effet de diminuer le rendement du moteur et d'augmenter la consommation de carburant.

Il n'est pas recommandé de nettoyer l'élément filtrant avec de l'air comprimé, car cela risque d'endommager le filtre en papier.

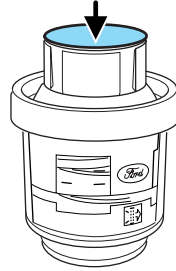
NOTA : Il n'est pas possible de déterminer si le filtre est obstrué à l'aide d'une seule inspection visuelle. Un filtre qui peut sembler sale peut en fait s'avérer encore fonctionnel pour plusieurs milliers de kilomètres (milles).

Utilisez toujours l'indicateur de colmatage du filtre à air sous le capot pour déterminer la nécessité de remplacer l'élément filtrant du filtre à air. Le témoin du filtre à air sur le tableau de bord ne devrait pas être utilisé seul pour déterminer quand l'élément filtrant doit être changé.

Entretien et caractéristiques

Après l'installation du nouveau filtre, remettez l'indicateur à zéro en appuyant sur le bouton de remise à zéro sur le dessus de l'indicateur.

NOTA : Il est possible qu'une trop grande quantité de neige ou de pluie pénètre dans le système d'admission d'air du moteur lorsque vous roulez dans des conditions de neige ou de pluie abondantes. La neige ou la pluie peuvent boucher ou détremper l'élément du filtre à air et entraîner une perte de puissance ou même faire caler le moteur. Dans ces conditions, le message CHECK AIR FILTER (vérifier le filtre à air) pourrait apparaître à l'afficheur multimessage.



Il faudra peut-être remplacer l'élément du filtre à air, mais vous pourrez tout de même parcourir jusqu'à 320 km (200 mi) dans les conditions suivantes :

- **Accumulation de neige :** Dès que possible, ouvrez le capot et retirez toute la neige et la glace à l'entrée du boîtier du filtre à air (SANS RETIRER l'élément filtrant), et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.
- **Accumulation d'eau :** L'élément filtrant s'assèchera après un parcours de 15 à 30 minutes sur autoroute. Dès que possible, ouvrez le capot et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.

Le message d'avertissement du filtre à air du tableau de bord peut être utilisé, en plus de l'indicateur de colmatage qui se trouve sous le capot, pour surveiller l'état de l'élément filtrant. Consultez la section *Filtre à air du moteur* au paragraphe qui traite du témoin d'avertissement dans le présent chapitre du supplément.

Remplacement du filtre à air :

Lorsque vous remplacez l'élément filtrant du filtre à air, utilisez l'élément Motorcraft qui est indiqué dans le tableau *Numéros de pièces de rechange Motorcraft* plus loin dans ce chapitre.



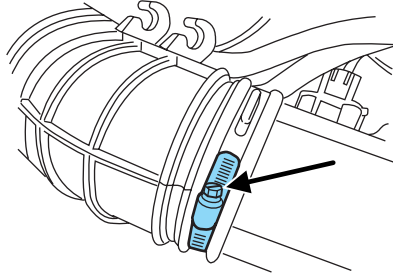
Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Entretien et caractéristiques

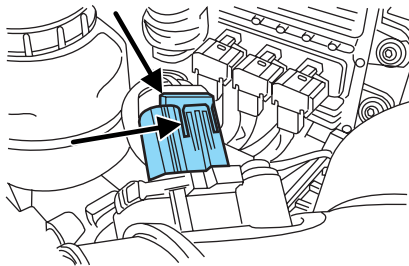
L'emploi d'un filtre différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur.

- **Filtre à air de la série E :**

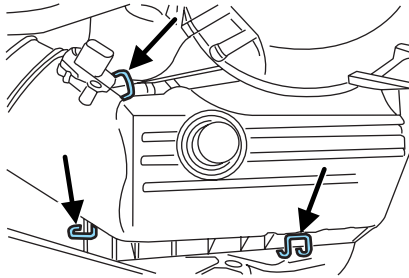
1. Débranchez les boyaux du tube de sortie du filtre à air.
2. Desserrez le collier et débranchez le tube de sortie du filtre à air.



3. Débranchez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique. (Faites glisser le loquet rouge, appuyez sur l'onglet et retirez le connecteur électrique.)



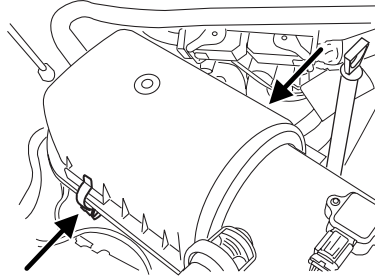
4. Détachez les trois agrafes et retirez le couvercle du filtre à air.
5. Retirez l'élément du filtre à air.



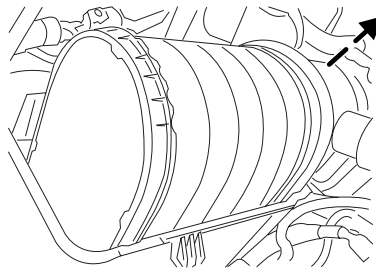
6. Pour l'installation, inversez la procédure de retrait.

Entretien et caractéristiques

1. Détachez les agrafes et soulevez le couvercle du boîtier de filtre à air. En cas de difficulté, écartez d'abord le tube d'entrée d'air auxiliaire du filtre à air puis retirez le couvercle.



2. Tirez sur le rebord supérieur du filtre à air pour l'écartier du boîtier et pour déloger le joint du filtre à air, puis retirez l'élément filtrant.
NOTA : N'utilisez PAS d'outils pour faciliter le retrait de l'élément filtrant du boîtier du filtre à air. En ignorant ces directives, vous risqueriez d'endommager le boîtier du filtre à air, le joint du filtre à air ou le moteur.



3. Pour installer l'élément filtrant, positionnez d'abord sa partie inférieure contre l'épaule situé au fond du boîtier du filtre à air, côté intérieur du véhicule, puis comprimez le joint en appuyant vers le bas et vers le moteur pour bien loger l'élément dans le filtre à air. **NOTA :** Si l'élément filtrant n'est pas correctement installé, le couvercle du filtre à air ne pourra pas se placer correctement sur le boîtier et il sera difficile d'engager les agrafes.

4. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place, emboîtez le tube d'air auxiliaire dans le filtre à air et engagez les agrafes.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT DIESEL : CATALYSEUR À OXYDATION ET FILTRE À PARTICULES DIESEL (F-SUPER DUTY SEULEMENT)

Votre véhicule est équipé d'un filtre à particules diesel, accouplé à un catalyseur à oxydation diesel, qui réduit la quantité de substances nocives à l'échappement. Lorsque la suie s'accumule dans le système, le filtre se colmate graduellement. La suie qui s'accumule dans le filtre doit être éliminée périodiquement. La suie peut s'éliminer de deux façons, soit par régénération passive ou par régénération active. Ces deux méthodes s'effectuent automatiquement et ne nécessitent aucune

Entretien et caractéristiques

exécution de la part du conducteur. Pendant l'exécution de l'un ou l'autre de ces processus de régénération, vous pourriez remarquer une augmentation du bruit à l'échappement, un bruit non familier, ou une augmentation du régime de ralenti du moteur.


Régénération passive



Dans le cas d'une régénération passive, les constituants ou la température des gaz d'échappement ont atteint un niveau de température approprié qui permet de réduire la quantité de suie ou de l'oxyde (la brûler) afin de nettoyer le filtre. Cette méthode s'exécute naturellement à la suite des températures normales de fonctionnement du moteur (qui varient selon les conditions d'utilisation).

Régénération active

Si les conditions d'utilisation du véhicule ne permettent pas à la régénération passive d'accomplir sa tâche, le système de commande du moteur impose la régénération active. Dans le cas d'une régénération active, le filtre se nettoie par une élévation du niveau de température qui permettra de brûler les suies. Cette méthode s'exécute par certaines commandes du moteur qui permettent d'augmenter suffisamment la température dans le catalyseur à oxydation et le filtre à particules diesel pour brûler la suie qui s'y trouve. Une fois la suie brûlée, les niveaux de température et de contre-pression à l'échappement sont rétablis à des valeurs normales.

Entretien ou remplacement du filtre

Après un certain temps de fonctionnement, la suie s'accumulera en quantité résiduelle dans le filtre à particules diesel malgré l'exécution appropriée de la méthode de régénération. Le filtre à particules diesel devra possiblement être déposé en vue d'un nettoyage après avoir parcouru environ 193 000 km (120 000 mi) ou plus (ces valeurs peuvent varier considérablement selon les conditions d'utilisation du moteur ou du véhicule) et remplacé par une pièce neuve ou remise à neuf (élimination de la suie). Le filtre à particules diesel devra possiblement être remplacé à 400 000 km (250 000 mi) environ selon les conditions d'utilisation du moteur ou du véhicule. Dans les deux cas, le système de commande du moteur allumera un témoin d'entretien () indiquant au conducteur de faire vérifier le système par un concessionnaire.

En cas d'anomalie de fonctionnement du catalyseur à oxydation ou du filtre à particules diesel, le système de commande du moteur allumera un témoin d'entretien ( ou ) indiquant au conducteur de faire vérifier le système par un concessionnaire.

Entretien et caractéristiques

Entretien du silencieux auxiliaire et du tuyau d'échappement arrière

L'ensemble composé du silencieux auxiliaire et du tuyau d'échappement arrière assure des fonctions particulières qui viennent compléter celles du catalyseur à oxydation et du filtre à particules diesel. Cet ensemble accomplit des fonctions multiples. Premièrement, il permet d'abaisser le niveau sonore de l'échappement. Deuxièmement, il évacue les gaz d'échappement du véhicule. Il permet également de contrôler la température des gaz d'échappement durant l'exécution des méthodes de régénération du filtre à particules diesel. Les trous visibles sur chaque embout du tuyau d'échappement ainsi que sous l'écran derrière le pneu arrière droit sont fonctionnels. Ces trous ne doivent pas être obstrués par de la boue, des débris ou des matières étrangères afin d'assurer le bon fonctionnement du système d'échappement. Nettoyez et retirez les débris ou matières étrangères au besoin. Lorsque vous lavez le véhicule, utilisez le jet du tuyau d'arrosage pour garder ces trous exempts de débris ou de matières étrangères.

NOTA : Le fait de modifier le système d'échappement ou d'y ajouter des dispositifs de deuxième monte pourrait réduire l'efficacité du système d'échappement et l'endommager ainsi que le moteur. De telles conditions pourraient annuler la garantie du véhicule. Veuillez consulter votre Livret de garantie pour obtenir de plus amples renseignements.



Si les trous du tuyau d'échappement arrière ne sont plus fonctionnels et sont obstrués par des débris ou des matières étrangères, ils risquent de se boucher. Ne modifiez pas le tuyau d'échappement arrière et ne le retirez pas. Si les trous sont bouchés ou si le système d'échappement est modifié ou retiré, la température des gaz d'échappement pourrait s'élever au point d'endommager le véhicule ou de causer des blessures.



La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Faites très attention lorsque vous travaillez à proximité du catalyseur à oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le catalyseur à oxydation diesel ou le filtre à particules diesel deviennent très chauds peu après le démarrage du moteur et peuvent le demeurer même après l'arrêt du moteur. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Entretien et caractéristiques

LOIS RELATIVES AUX DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

La loi fédérale interdit à quiconque construit, répare, entretient, vend, loue ou échange des véhicules, ou exploite un parc automobile, d'enlever sciemment un équipement ou dispositif antipollution ou de le rendre inopérant. De plus, la modification d'un dispositif antipollution peut rendre le propriétaire passible de peines sévères en vertu de certains États américains. Au Canada, le fait de modifier les dispositifs antipollution constitue une infraction à des lois fédérales et provinciales.

Il ne faut pas retirer ou modifier les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule contre la chaleur et le bruit du moteur et du système d'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé à l'origine d'isolant de tôle de plancher, ne transportez pas de passagers si le plancher métallique devait demeurer en contact avec la peau de façon prolongée. Assurez-vous que la ventilation est adéquate.

GARANTIE RELATIVE AUX ÉMISSIONS DE BRUIT, LOIS SUR LES ALTÉRATIONS PROHIBÉES ET ENTRETIEN

Le 1^{er} janvier 1978, les règlements fédéraux régissant les émissions de bruit des camions d'un poids total autorisé en charge de plus de 4 536 kg (10 000 lb) sont entrés en vigueur. Les énoncés suivants sur les modifications interdites et l'entretien ainsi que la garantie sur les dispositifs antibruit énoncée dans le *Guide de garantie* s'appliquent à tous les châssis-cabines de poids total autorisé en charge supérieur à 4 536 kg (10 000 lb).

Modifications interdites du dispositif antibruit

La réglementation fédérale interdit d'exécuter ou de faire exécuter les opérations suivantes : (1) enlever ou neutraliser, ou faire enlever ou neutraliser par quiconque, sauf pour des raisons d'entretien, de réparation ou de remplacement, un dispositif ou élément incorporé à un véhicule neuf pour réduire les émissions sonores. Cette disposition s'applique avant la vente du véhicule ou sa livraison au dernier acheteur ou tant qu'il est utilisé; (2) la conduite du véhicule après le retrait ou la neutralisation de ce dispositif ou élément par quiconque.

Les interventions considérées comme modifiant ou altérant le système de réduction de bruit telles qu'établies par l'EPA du gouvernement américain sont les suivantes :

- retrait du tapis insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans insonorisants de soubassement ou des matériaux absorbants insonorisants;

Entretien et caractéristiques

- retrait ou mise hors d'usage du limiteur de régime en vue de permettre au régime moteur d'excéder les spécifications du constructeur.

La complexité des moteurs diesel est telle qu'il est recommandé au propriétaire de NE PAS essayer de faire un entretien autre que les opérations d'entretien décrites dans le présent supplément.

Si vous avez des difficultés à démarrer, si le ralenti est irrégulier, si la fumée d'échappement est excessive, si les performances du moteur sont réduites ou si la consommation de carburant est trop élevée, vérifiez les points suivants :

- circuit d'admission d'air ou élément filtrant du filtre à air obstrué;
- eau dans le filtre-décanteur;
- filtre à carburant obstrué;
- carburant contaminé;
- air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccordements desserrés;
- flexible de capteur débranché ou pincé;
- niveau d'huile moteur bas;
- carburant ou viscosité de l'huile moteur non adaptés aux conditions climatiques.

Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger les problèmes de performance du moteur, adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT



N'utilisez pas de fluide de démarrage tel que l'éther ou l'essence dans le système d'admission d'air du moteur diesel. De tels mélanges peuvent causer des dommages immédiats au moteur par explosion et des blessures possibles.

Si vous faites le plein à une halte pour camionneurs, vous allez peut-être remarquer que le pistolet de distribution de carburant se ferme à toutes les 5 à 10 secondes. La raison de la présence d'un tel mécanisme est attribuable au fait que les débits de carburant sont conçus pour les camions plus lourds, et dont le réservoir est plus grand. Ralentissez le débit de remplissage (n'enfonchez pas la gâchette du pistolet complètement).

Évitez la panne sèche, afin d'éviter toute entrée d'air dans le circuit d'alimentation et conséquemment, un redémarrage difficile du véhicule.

Entretien et caractéristiques

Le fonctionnement du moteur se dégrade lorsque la quantité de carburant dans le réservoir est presque épuisée. Cette condition de fonctionnement du moteur rappelle au conducteur de faire le plein dans les plus brefs délais. Si de l'air pénètre dans le circuit d'alimentation, il vous faudra peut-être lancer le moteur plus longtemps. Si, en raison d'un réservoir de carburant vide ou d'un changement de filtre de carburant, de l'air devait se retrouver dans le circuit d'alimentation, le moteur procède alors à une purge automatique de l'air ainsi emprisonné après avoir démarré. Lorsqu'il y a de l'air dans le circuit de carburant, le moteur peut tourner de manière irrégulière et produire de la fumée blanche. Il s'agit d'une situation normale qui devrait prendre fin après une courte période.

GUIDE DES VÉRIFICATIONS À EFFECTUER ET DES SOLUTIONS À ADOPTER EN CAS D'ANOMALIE MINEURE

Méthode de purge de l'air

Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (contact) pendant 30 secondes, puis à la position OFF (arrêt). Répétez cette opération quatre ou cinq fois.

Si le moteur refuse de se lancer

Allumez les phares. Si l'intensité des phares est faible, s'ils ne s'allument pas du tout, ou s'ils s'allument faiblement pour ensuite s'éteindre lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position START (démarrage), il est possible que les connexions de la batterie soient desserrées ou corrodées, ou que la batterie soit déchargée. S'il se produit un bruit de cliquetis ou un bruit saccadé en provenance du compartiment moteur lorsque vous tournez la clé à la position START (démarrage), il est également possible qu'une connexion de batterie soit desserrée ou corrodée.

Vérifiez les connexions aux bornes de la batterie, celle du câble au point de masse du moteur et celle du démarreur.

Si vous avez des raisons de croire que la batterie est déchargée, faites-la vérifier et charger, le cas échéant.



Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb.

Lavez vos mains après avoir manipulé de telles pièces.

- **Dans les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle**, le démarreur ne fonctionne **que** si la pédale d'embrayage est complètement enfoncée.

Entretien et caractéristiques

- **Dans les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique**, le démarreur ne fonctionne que si le levier sélecteur est en position P (stationnement) ou N (point mort).
- Tournez la clé de contact plusieurs fois en position de lancement du moteur. Dans le cas où le commutateur serait corrodé, il est possible que cette action ait pour effet de nettoyer les contacts, ou que le commutateur soit temporairement fonctionnel, vous permettant de vous rendre chez le concessionnaire.
- Si toutes les connexions électriques sont bien serrées et si vous avez besoin d'une aide au démarrage, consultez la section *Démarrage-secours* du chapitre *Dépannage* de votre *Guide du propriétaire* (F-Super Duty) ou consultez la section *Démarrage-secours* du chapitre *Dépannage* du présent supplément (Série E).

Si le moteur peut être lancé mais ne démarre pas

Une sollicitation excessive du démarreur (plus de 30 secondes) pourrait endommager le moteur de ce dernier.

- Consultez votre jauge de carburant. Votre réservoir est peut-être à sec. Si la jauge indique qu'il y a du carburant dans le réservoir, le problème peut être d'ordre électrique ou le système d'alimentation en carburant peut être défectueux. Si votre véhicule est muni d'un réservoir de carburant auxiliaire, assurez-vous que la position du sélecteur de réservoir correspond bien au réservoir disposant de carburant et non au réservoir à sec.
- Si la clé de contact est laissée à la position ON (contact) pendant plus de deux minutes sans que le moteur ne soit démarré, le démarrage risque d'être laborieux, car les bougies de préchauffage auront été mises hors circuit. Pour réinitialiser le système, coupez puis rétablissez le contact.

Si le moteur surchauffe

Les anomalies suivantes peuvent être à l'origine de la surchauffe du moteur :

- manque de liquide de refroidissement;
- circuit de refroidissement encrassé;
- ailettes de radiateur, refroidisseur d'air d'admission, condenseur de climatiseur ou refroidisseur d'huile colmatés;
- conduite du véhicule alors que le liquide de refroidissement est gelé;

Entretien et caractéristiques

- grippage du thermostat;
- surcharge du véhicule ou traction de remorques lourdes par temps chaud;
- circulation d'air bloquée dans la grille ou le radiateur;
- glissement d'une courroie d'entraînement ou courroie manquante;
- élément du filtre à air colmaté ou très sale.

Si les fusibles grillent

Un fusible grillé indique généralement un court-circuit électrique, mais il est possible que des vibrations provoquent la défaillance du fusible. Remplacez le fusible. Si le nouveau fusible grille immédiatement et si vous ne pouvez pas en déterminer la cause, faites vérifier le circuit électrique par votre concessionnaire.



Les fusibles et disjoncteurs de remplacement doivent être de même calibre que l'équipement d'origine indiqué. Ne remplacez jamais un fusible ou un disjoncteur par un élément de plus fort calibre. Des fusibles et disjoncteurs de calibre supérieur peuvent surcharger un circuit défectueux, ce qui pourrait causer un incendie et entraîner des dommages matériels importants ou des blessures graves.

Consultez votre *Guide du propriétaire* pour obtenir plus de détails sur le remplacement des fusibles.

PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

Pièce	Référence Ford
Filtre à huile du moteur	FL-2016
Filtre à air – Série E*	FA-1804
Filtre à air – F-Super Duty*	FA-1886
Filtre à carburant (2 filtres sont nécessaires)	FD-4604
Batterie (2 requises)	BXT-65-750
* Utilisez toujours le filtre à air Motorcraft préconisé. Si vous n'utilisez pas le filtre à air préconisé, le moteur risque de subir des dommages graves.	

Entretien et caractéristiques

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET CONTENANCES

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de refroidissement du moteur – Série E ¹	26,0 L (27,5 pintes US)	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune)	VC-7-B / WSS-M97B51-A1
Liquide de refroidissement du moteur – F-Super Duty ¹	29,0 L (30,6 pintes US) ¹	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune)	VC-7-B / WSS-M97B51-A1
Circuit de refroidissement du carburant – F-Super Duty	1,9 L (2,0 pintes US)	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune)	VC-7-B / WSS-M97B51-A1
Huile moteur (avec filtre)	14,2 L (15,0 pintes US) ²	Huile moteur Motorcraft 15W40 Super Duty Huile moteur Motorcraft 10W30 Super Duty	XO-15W40-QSD, XO-10W30-QSD / WSS-M2C171-E
Réservoir de carburant	Consultez le <i>Guide du propriétaire</i>		

Entretien et caractéristiques

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Huile pour boîte de vitesses manuelle	5,5 L (5,8 pintes US) ⁴	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON® V	XT-5-QM / MERCON® V
Huile pour boîte de vitesses automatique	Consultez le <i>Guide du propriétaire</i>		

¹ Circuit de chauffage et vase d'expansion de 4,7 L (5,0 pintes US) compris.

² Volume de 1,0 L (1 pinte US) du filtre à huile compris.

Entretien périodique : Information générale

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln, ou le Centre de service de qualité Ford ou Lincoln, dispose de techniciens formés en usine qui peuvent effectuer l'entretien nécessaire à votre véhicule en utilisant des pièces d'origine Ford. Ils s'engagent à respecter vos exigences en matière d'entretien et à assurer votre satisfaction.

La protection de votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d'effectuer l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est un modèle de haute technicité qui incorpore plusieurs systèmes complexes développés en fonction de la haute performance. Chaque constructeur développe ses propres systèmes selon des spécifications et caractéristiques de performance particulières. C'est pourquoi il est important de consulter un concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln pour s'assurer que votre véhicule sera diagnostiqué et réparé en toute connaissance de ces systèmes.

Ford préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur de tels essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford insiste sur l'utilisation de pièces d'origine pour l'entretien de votre véhicule. Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité. C'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité de déterminer l'équivalence de telles pièces. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

L'emploi de produits chimiques ou d'additifs non approuvés par Ford n'est pas nécessaire pour assurer l'entretien périodique de votre véhicule. De plus, Ford déconseille l'usage de tels produits à moins qu'ils ne soient recommandés par Ford dans le cadre d'une application particulière.

Entretien périodique : Information générale

Huiles, liquides et rinçage

La décoloration d'un liquide en utilisation découle souvent d'une caractéristique normale de ses propriétés chimiques et ne signifie nullement qu'il doit être remplacé. Les huiles et liquides mentionnés dans ce Guide du propriétaire doivent être remplacés aux intervalles recommandés ou lors d'une intervention spécifique. Le rinçage est une solution viable liée au remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant les opérations d'entretien périodique et ne doit être effectué qu'avec le même liquide utilisé pour terminer l'intervention, ou avec un agent de rinçage chimique approuvé par Ford.

Étiquette d'information sur les émissions

Les renseignements concernant les gaz polluants émis par le moteur se trouvent sur une étiquette apposée sur le couvre-culasse du moteur. Cette étiquette identifie la cylindrée du moteur ainsi que d'autres caractéristiques qui sont propres à ce dernier.

Le fait de modifier le dispositif antipollution constitue une infraction à la loi fédérale (aux États-Unis), si les modifications sont effectuées avant la vente et l'immatriculation, et selon les lois de certains États, si elles sont faites après. De plus, la loi fédérale interdit à quiconque construit, répare, entretient, vend, loue ou échange des véhicules, ou exploite un parc automobile, d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de le rendre inopérant après la vente et la livraison à l'acheteur final. Au Canada, le fait de modifier le dispositif antipollution constitue une infraction aux lois fédérales et provinciales applicables.

Pièces d'origine Ford et entretien

Lorsque vous planifiez l'entretien de votre véhicule, envisagez de consulter votre concessionnaire Ford et Lincoln pour tous vos besoins en matière d'entretien.

Obtenez le maximum de vos visites de réparation et d'entretien

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles votre concessionnaire Ford et Lincoln peut vous aider à garder votre véhicule en excellent état.

Commodité

Pour rendre vos visites d'entretien encore plus commodes, dans bien des cas nous vous offrons des heures de service prolongées en soirée et le samedi. Voilà un service de qualité!

Entretien périodique : Information générale

Techniciens formés en usine

Les techniciens spécialisés de Ford et Lincoln participent à des programmes de formation poussée parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Un grand nombre de techniciens participent aux programmes de formation parrainés par Ford en vue d'obtenir une accréditation. Demandez à votre concessionnaire de vous parler de la formation et des accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Vérification de systèmes autorisée par l'usine

Lorsqu'un composant particulier de votre véhicule est la cause d'un problème, communiquez avec votre établissement concessionnaire Ford ou Lincoln. Les techniciens formés en usine qui travaillent chez un établissement concessionnaire Ford ou Lincoln connaissent parfaitement votre véhicule.

Une réparation appropriée se doit d'inclure une vérification complète du système en cause. Une vérification de systèmes autorisée par l'usine peut SEULEMENT être effectuée par un établissement concessionnaire Ford ou Lincoln. Dans certains cas, le technicien pourrait nécessiter votre autorisation afin de pouvoir procéder à des essais additionnels dans le but d'établir un diagnostic final. L'objectif du technicien auquel votre véhicule a été confié est de s'assurer que le véhicule sera réparé correctement du premier coup et à moindre frais.

Dans la liste suivante figurent diverses vérifications autorisées des systèmes d'origine qui peuvent être effectuées par un concessionnaire Ford ou Lincoln participant :

- Climatiseur
- Témoin d'anomalie du moteur
- Système à transmission intégrale et 4 x 4
- Boîte de vitesses automatique
- Systèmes de refroidissement du moteur et de chauffage de l'habitacle
- Suspension et direction
- Systèmes de charge/démarrage/batterie
- Géométrie des roues
- Freinage antiblocage

Entretien périodique : Information générale

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine

Les concessionnaires Ford et Lincoln conservent en stock des pièces de remplacement de marques Ford et Motorcraft. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company et nous en sommes fiers. Les pièces d'entretien installées chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois, 20 000 kilomètres (12 000 milles) sur les pièces et la main-d'œuvre. Votre concessionnaire peut vous fournir tous les détails.

Magasinage pour vos besoins en matière d'entretien de véhicule

Votre concessionnaire reconnaît l'aspect concurrentiel des services d'entretien et de réparation légère des automobiles. Avec des techniciens formés en usine et un emplacement unique pour l'entretien de routine allant des vidanges d'huile et permutation des pneus aux réparations plus importantes sur le système de freinage, vérifiez la valeur du service que les concessionnaires Ford et Lincoln peuvent offrir.

QUEL EST LE CALENDRIER D'ENTRETIEN LE PLUS APPROPRIÉ POUR VOTRE VÉHICULE?

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Consultez les intervalles de kilométrage pour obtenir plus de détails sur les vérifications et procédures d'entretien.

Certaines vérifications et procédures d'entretien doivent être effectuées par le propriétaire ou un technicien aux intervalles indiqués. Les renseignements sur l'entretien et les normes connexes sont énoncés dans le *Guide du propriétaire*.

Toute anomalie de fonctionnement devrait être signalée dans les plus brefs délais à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié qui saura vous recommander l'intervention appropriée. Normalement, les vérifications et procédures d'entretien effectuées par le propriétaire ne sont pas couvertes par la garantie, et il est possible qu'il vous faille défrayer le coût de la main-d'œuvre, des pièces et lubrifiants.

Entretien périodique : Information générale

Périodicité de vidange d'huile maximale (Série E)

- Calendrier normal : 12 000 km (7 500 mi) ou 6 mois, selon la première échéance.
- Conditions de conduite exceptionnelles : 8 000 km (5 000 mi), 6 mois ou 200 heures de fonctionnement du moteur. Consultez le calendrier approprié.

Périodicité de vidange d'huile maximale (F-Super Duty)

- Programme d'entretien normal : 16 000 km (10 000 mi) ou 6 mois, selon la première éventualité.
- Conditions de conduite exceptionnelles : 8 000 km (5 000 mi), 6 mois ou 200 heures de fonctionnement du moteur. Consultez le calendrier approprié.

Périodicité de remplacement du filtre à carburant maximale (Série E)

- Programme d'entretien normal : 24 000 km (15 000 mi) ou 12 mois, selon la première éventualité.
- Conditions de fonctionnement exceptionnelles : 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur, voir le calendrier approprié.

Périodicité de remplacement du filtre à carburant maximale (F-Super Duty)

- Programme d'entretien normal : 32 000 km (20 000 mi) ou 24 mois, selon la première éventualité.
- Conditions de fonctionnement exceptionnelles : 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur, voir le calendrier approprié.

Périodicité de remplacement du liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (Série E)

- 6 ans ou 168 000 km (105 000 mi) - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (selon la première éventualité).
- Après la première vidange - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold aux trois années ou aux 72 000 km (45 000 mi).

Périodicité de remplacement du liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (F-Super Duty)

- 6 ans ou 160 000 km (100 000 mi) - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (selon la première éventualité).
- Après la première vidange - Vidangez le liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold tous les trois ans ou tous les 80 000 km (50 000 mi).

Entretien périodique : Information générale

Tous les mois

- Vérifiez le fonctionnement de tous les éclairages intérieurs et extérieurs.
- Vérifiez l'usure des pneus et réglez leur pression de gonflage (sans oublier la roue de secours).
- Vérifiez si les trous ou fentes du tuyau d'échappement arrière sont exempts de débris et s'ils sont fonctionnels (F-Super Duty).
- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez le filtre-décanteur, et purgez-le s'il y a lieu.

Tous les six mois

- Vérifiez le fonctionnement et l'état d'usure des ceintures trois points ainsi que des dispositifs de fixation de siège.
- Vérifiez la solidité de la fixation de la roue de secours externe (consultez le *Guide du propriétaire*).
- Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée.
- Vérifiez le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces et nettoyez tous les balais d'essuie-glace (remplacez-les si nécessaire).
- Vérifiez l'efficacité du frein de stationnement.
- Vérifiez et lubrifiez les charnières, les loquets et les serrures extérieures.
- Vérifiez et lubrifiez les bourrelets d'étanchéité des portes.
- Vérifiez et nettoyez la carrosserie et les orifices d'évacuation des portes.
- Vérifiez le fonctionnement des témoins (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité).
- Vérifiez le niveau et la concentration du liquide de refroidissement (Série E).
- Vérifiez le niveau et la concentration du liquide de refroidissement des circuits de refroidissement du moteur et du carburant (F-Super Duty).
- Vérifiez les connexions de la batterie et nettoyez-les s'il y a lieu.
- Vérifiez le niveau de liquide du circuit d'embrayage (selon l'équipement).

Resserrage des écrous de roue

- Si votre véhicule est équipé de roues arrière simples, resserrez les écrous de roue au couple requis après les 800 premiers kilomètres (500 milles) de conduite, ainsi qu'après chaque intervention pratiquée sur les roues (permutation des pneus, crevaison, remplacement d'une roue, etc.).
- Si votre véhicule est équipé de roues arrière jumelées, resserrez les écrous de roue au couple requis après les 160 premiers kilomètres (100 milles) de conduite et resserrez-les de nouveau après 800 km (500 mi), ainsi qu'après chaque intervention pratiquée sur les roues (permutation des pneus, crevaison, remplacement d'une roue, etc.).
- Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* dans le *Guide du propriétaire* pour connaître le couple de serrage approprié.

Inspection multipoint

Afin de conserver votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les différents systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel

Entretien périodique : Information générale

avant qu'il ne survienne. Ford Motor Company recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne correctement.

Inspection multipoint - recommandée à chaque visite

- Vérifiez les niveaux de liquide et les corriger :
- freins
- vase d'expansion
- vase d'expansion du circuit de refroidissement du carburant (F-Super Duty)
- boîtes de vitesses manuelle et automatique
- direction assistée
- lave-glace
- Contrôlez l'usure des pneus et leur gonflage, sans oublier la roue de secours.
- Vérifiez le système d'échappement afin de déceler les fuites, les dommages, les pièces desserrées et les matières étrangères.
- Vérifiez si les trous ou fentes du tuyau d'échappement arrière sont exempts de débris et s'ils sont fonctionnels (F-Super Duty).
- Vérifiez le rendement de la batterie.
- Vérifiez le fonctionnement de l'avertisseur, des feux extérieurs, des clignotants et des feux de détresse.
- Vérifiez les flexibles du radiateur, des refroidisseurs, du chauffage et de la climatisation.
- Vérifiez le fonctionnement du pulvérisateur de lave-glace et des essuie-glaces.
- Inspectez le pare-brise afin de déceler des fissures, des gravillonnages et des piqûres.
- Vérifiez la présence de fuites d'huile et de liquides.
- Vérifiez l'état du filtre à air du moteur.
- Assurez-vous de l'absence de fuites et de détériorations sur les amortisseurs, jambes et autres éléments de suspension.

Entretien périodique : Série E

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D'ENTRETIEN

La section qui suit renferme le Programme d'entretien normal. La présentation est faite selon des kilométrages spécifiques, avec des indications pour les exceptions.

Renseignements disponibles sur notre site Web

Pour en apprendre davantage sur l'importance de l'entretien régulier et sur les procédures qui doivent être effectuées par votre concessionnaire, visitez le site Ford consacré au service à la clientèle. Vous y trouverez également d'importants renseignements concernant la garantie, l'assistance à la clientèle, les conseils techniques, les questions souvent posées et beaucoup plus. Adresses du site Web : www.ford.com (États-Unis) et www.ford.ca (Canada).

De là, choisissez la section des véhicules et de l'entretien qui vous intéresse.

12 000 km (7 500 mi)	
<input type="checkbox"/> Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :
<input type="checkbox"/> Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	
<input type="checkbox"/> Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)	
<input type="checkbox"/> Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.	

Entretien périodique : Série E

24 000 km (15 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et gaines des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

36 000 km (22 500 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

48 000 km (30 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le châssis.
- Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique TorqShift munie d'un filtre à huile externe, remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique et le filtre à huile externe (selon l'équipement). Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre au besoin.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et les flexibles des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaueur.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N^o RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

60 000 km (37 500 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N^o RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

72 000 km (45 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et gaines des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

84 000 km (52 500 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

96 000 km (60 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Remplacez l'huile et le filtre interne de la boîte de vitesses automatique Torqshift situé à l'intérieur du carter inférieur de la boîte de vitesses. Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et gaines des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

108 000 km (67 500 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

120 000 km (75 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et gaines des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

132 000 km (82 500 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

144 000 km (90 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique TorqShift munie d'un filtre à huile externe, remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique et le filtre à huile externe (selon l'équipement). Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et gaines des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaueur.
- Inspectez l'état des courroies d'entraînement.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

156 000 km (97 500 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez le lubrifiant du pont arrière (E-450 équipé de ponts DANA seulement).
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

168 000 km (105 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Remplacez le liquide de refroidissement du moteur (voir la fiche de remplacement de liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold).
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et gaines des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaueur.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N^o RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

180 000 km (112 500 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N^o RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

192 000 km (120 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Remplacez l'huile et le filtre interne de la boîte de vitesses automatique Torqshift situé à l'intérieur du carter inférieur de la boîte de vitesses. Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et les flexibles des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaueur.
- Inspectez l'état des courroies d'entraînement.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

204 000 km (127 500 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

216 000 km (135 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et gaines des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

228 000 km (142 500 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

240 000 km (150 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Remplacez la ou les courroies d'entraînement des accessoires (si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 km ou 100 000 mi).
- Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue (roulements non étanches seulement)
- Remplacez le liquide de refroidissement par du liquide de refroidissement Premium Gold (voir la fiche de remplacement de liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold).
- Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique TorqShift munie d'un filtre à huile externe, remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique et le filtre à huile externe (selon l'équipement). Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Remplacez le liquide de pont arrière (propulsion arrière) – ponts DANA avec huile **non** synthétique seulement.
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Inspectez le système de refroidissement du moteur et les durites.
- Inspectez les plaquettes de frein, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et gaines des freins et du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. :

CODE PA :

DATE :

KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : Série E

CONDITIONS DE CONDUITE EXCEPTIONNELLES

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit

Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Aux 8 000 km (5 000 mi) Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air (remplacez le filtre à air au besoin ou lorsque l'indicateur de colmatage du filtre à air l'indique).

Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue

Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité) Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur monté sur le châssis.

Tous les 48 000 km (30 000 mi) Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)

Entretien périodique : Série E

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi) ou pour les véhicules de patrouille

Aux 8 000 km (5 000 mi), aux 3 mois ou aux 200 heures de fonctionnement du moteur (selon la première échéance) si le véhicule est utilisé en étant immobile.

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Aux 8 000 km (5 000 mi), aux 6 mois ou aux 200 heures de fonctionnement du moteur (selon la première échéance)

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Aux 8 000 km (5 000 mi)

Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air (remplacez le filtre à air au besoin ou lorsque l'indicateur de colmatage du filtre à air l'indique).

Vérifiez le circuit de freinage.

Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue. Inspectez et lubrifiez les rotules de la direction et de la suspension.

Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité)

Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur monté sur le châssis.

Tous les 48 000 km (30 000 mi)

Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)

Au besoin

Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).

NOTA : Dans le cas des véhicules utilisés en conditions de service dur, des périodes de ralenti fréquentes ou prolongées par exemple (plus de 10 minutes par heure de conduite normale), les exigences d'entretien doivent être adaptées à ces conditions. Vous devez considérer ces facteurs pour déterminer les intervalles d'entretien.

Entretien périodique : Série E

Conduite dans des conditions poussiéreuses, p. ex., sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière

Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Aux 8 000 km (5 000 mi) Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air (remplacez le filtre à air au besoin ou lorsque l'indicateur de colmatage du filtre à air l'indique).
Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue
Inspectez et lubrifiez les rotules de la direction et de la suspension.

Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité) Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur monté sur le châssis.

Tous les 48 000 km (30 000 mi) Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)

Au besoin Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).

Entretien périodique : Série E

Conduite tout-terrain

Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Aux 8 000 km (5 000 mi) Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air (remplacez le filtre à air au besoin ou lorsque l'indicateur de colmatage du filtre à air l'indique).

Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue

Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité) Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur monté sur le châssis.

Tous les 48 000 km (30 000 mi) Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)

Aux 80 000 km (50 000 mi) Remplacez le lubrifiant du pont arrière (E-450 seulement)

Au besoin Inspectez et lubrifiez les rotules de la direction et de la suspension.

Vérifiez et graissez les joints de cardan

Trajets courts à froid

Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Aux 8 000 km (5 000 mi) Inspectez et lubrifiez les rotules de la direction et de la suspension.

Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue

Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité) Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur monté sur le châssis.

Entretien périodique : Série E

Utilisation de biodiesel, jusqu'à 5 % de biodiesel (B5)

Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 200 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité) Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité) Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur monté sur le châssis.

Entretien périodique : Série E

Registre des conditions spéciales d'utilisation

<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

Entretien périodique : Série E

Registre des conditions spéciales d'utilisation

<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

Entretien périodique : F-Super Duty

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D'ENTRETIEN

La section qui suit renferme le Programme d'entretien normal. La présentation est faite selon des kilométrages spécifiques, avec des indications pour les exceptions.

Renseignements disponibles sur notre site Web

Pour en apprendre davantage sur l'importance de l'entretien régulier et sur les procédures qui doivent être effectuées par votre concessionnaire, visitez le site Ford consacré au service à la clientèle. Vous y trouverez également d'importants renseignements concernant la garantie, l'assistance à la clientèle, les conseils techniques, les questions souvent posées et beaucoup plus. Adresses du site Web : www.ford.com (États-Unis) et www.ford.ca (Canada).

De là, choisissez la section des véhicules et de l'entretien qui vous intéresse.

8 000 km (5 000 mi)	
<input type="checkbox"/> Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :
<input type="checkbox"/> Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.	
<input type="checkbox"/> Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	

16 000 km (10 000 mi)	
<input type="checkbox"/> Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :
<input type="checkbox"/> Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)	
<input type="checkbox"/> Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.	
<input type="checkbox"/> Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)	
<input type="checkbox"/> Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	

Entretien périodique : F-Super Duty

32 000 km (20 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Vérifiez la timonerie de direction, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Vérifiez les circuits de refroidissement du moteur et du carburant et les boyaux.
- Inspectez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et les flexibles de frein ainsi que les éléments du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Vérifiez et graissez les joints de cardan de l'essieu avant (véhicules 4x4).
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N^o RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

48 000 km (30 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique TorqShift munie d'un filtre à huile externe, remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique et le filtre à huile externe (selon l'équipement). Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N^o RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : F-Super Duty

64 000 km (40 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Vérifiez la timonerie de direction, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Vérifiez les circuits de refroidissement du moteur et du carburant et les boyaux.
- Inspectez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et les flexibles de frein ainsi que les éléments du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Vérifiez et graissez les joints de cardan de l'essieu avant (véhicules 4x4).
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

80 000 km (50 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Remplacez le lubrifiant du pont arrière (ponts DANA seulement. Consultez la section *Conditions de fonctionnement exceptionnelles* pour obtenir de plus amples renseignements).
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : F-Super Duty

96 000 km (60 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Vérifiez la timonerie de direction, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Vérifiez les circuits de refroidissement du moteur et du carburant et les boyaux.
- Inspectez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et les flexibles de frein ainsi que les éléments du frein de stationnement.
- Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaueur.
- Remplacez l'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique Torqshift. Remplacez le filtre à huile externe pour toutes les boîtes de vitesses automatiques Torqshift (selon l'équipement). Remplacez le filtre interne de la boîte de vitesses automatique Torqshift situé à l'intérieur du carter inférieur de la boîte de vitesses (véhicules non équipés d'un filtre à huile externe). Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Vérifiez et graissez les joints de cardan de l'essieu avant (véhicules 4x4).
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : F-Super Duty

112 000 km (70 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

128 000 km (80 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Vérifiez la timonerie de direction, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Vérifiez les circuits de refroidissement du moteur et du carburant et les boyaux.
- Inspectez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et les flexibles de frein ainsi que les éléments du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaueur.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Vérifiez et graissez les joints de cardan de l'essieu avant (véhicules 4x4).
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : F-Super Duty

144 000 km (90 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique TorqShift munie d'un filtre à huile externe, remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique et le filtre à huile externe (selon l'équipement). Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N^o RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : F-Super Duty

160 000 km (100 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Vérifiez la timonerie de direction, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Vérifiez les circuits de refroidissement du moteur et du carburant et les boyaux.
- Inspectez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et les flexibles de frein ainsi que les éléments du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.
- Vérifiez l'état de la courroie d'entraînement des accessoires.
- Remplacez le liquide de refroidissement des circuits de refroidissement du moteur et du carburant (consultez la section *Périodicité de remplacement du liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold*).
- Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle (consultez la section *Conditions de fonctionnement exceptionnelles* pour obtenir de plus amples renseignements).
- Remplacez le lubrifiant du pont arrière (ponts DANA seulement. Consultez la section *Conditions de fonctionnement exceptionnelles* pour obtenir de plus amples renseignements).
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Vérifiez et graissez les joints de cardan de l'essieu avant (véhicules 4x4).
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

176 000 km (110 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : F-Super Duty

192 000 km (120 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Vérifiez la timonerie de direction, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Vérifiez les circuits de refroidissement du moteur et du carburant et les boyaux.
- Inspectez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et les flexibles de frein ainsi que les éléments du frein de stationnement.
- Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaueur.
- Remplacez l'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique Torqshift. Remplacez le filtre à huile externe pour toutes les boîtes de vitesses automatiques Torqshift (selon l'équipement). Remplacez le filtre interne de la boîte de vitesses automatique Torqshift situé à l'intérieur du carter inférieur de la boîte de vitesses (véhicules non équipés d'un filtre à huile externe). Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Vérifiez et graissez les joints de cardan de l'essieu avant (véhicules 4x4).
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : **CODE PA :**
DATE : **KILOMÉTRAGE :**

Entretien périodique : F-Super Duty

208 000 km (130 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

224 000 km (140 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et le châssis.
- Vérifiez la timonerie de direction, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Vérifiez les circuits de refroidissement du moteur et du carburant et les boyaux.
- Inspectez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les canalisations et les flexibles de frein ainsi que les éléments du frein de stationnement.
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaueur.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de biellette de direction (si équipés de graisseurs)
- Vérifiez et graissez les joints de cardan de l'essieu avant (véhicules 4x4).
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N° RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : F-Super Duty

240 000 km (150 000 mi)

- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures, vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue (uniquement en cas d'usure irrégulière sur les véhicules à roues arrière jumelées)
- Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air et remplacez le filtre s'il y a lieu.
- Remplacez la courroie d'entraînement des accessoires si elle n'a pas été remplacée au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).
- Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue sur les véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)
- Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.
- Vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue.
- Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique TorqShift munie d'un filtre à huile externe, remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique et le filtre à huile externe (selon l'équipement). Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique pour tous les autres véhicules dont la boîte de vitesses est munie d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour les exigences d'entretien particulières.
- Remplacez l'huile de la boîte de transfert (véhicules 4x4) (consultez la section *Conditions de fonctionnement exceptionnelles* pour obtenir de plus amples renseignements)
- Remplacez le lubrifiant du pont avant.
- Remplacez le lubrifiant du pont arrière (ponts DANA seulement. Consultez la section *Conditions de fonctionnement exceptionnelles* pour obtenir de plus amples renseignements).
- Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les joints à rotule, la suspension, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
- Vérifiez et graissez les rotules et embouts de bielle de direction (si équipés de graisseurs)
- Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :

N^o RÉP. : CODE PA :
DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique : F-Super Duty

CONDITIONS DE CONDUITE EXCEPTIONNELLES

Ralenti fréquent ou prolongé (plus de 10 minutes de ralenti par heure de conduite normale)

Aux 8 000 km (5 000 mi)	Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	Vérifiez et graissez les joints de cardan
Tous les 8 000 km (5 000 mi), 3 mois ou 200 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité)	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
Tous les 16 000 km (10 000 mi), 6 mois ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité)	Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur.

NOTA : Dans le cas des véhicules utilisés en conditions de service dur, des périodes de ralenti fréquentes ou prolongées par exemple (plus de 10 minutes par heure de conduite normale), les exigences d'entretien doivent être adaptées à ces conditions. Vous devez considérer ces facteurs pour déterminer les intervalles d'entretien.

Entretien périodique : F-Super Duty

Le véhicule est souvent utilisé lorsque la température ambiante est inférieure à -23 °C (-10 °F) ou supérieure à 38 °C (100 °F)

Aux 8 000 km (5 000 mi)	Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue
Tous les 8 000 km (5 000 mi), 3 mois ou 200 heures de fonctionnement du moteur	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. Vérifiez et graissez les rotules de direction et de suspension et les embouts de biellette (si équipés de graisseurs)
Tous les 16 000 km (10 000 mi), 6 mois ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité)	Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)
Aux 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez le liquide de la boîte de transfert (4x4 seulement)

Entretien périodique : F-Super Duty

Le véhicule roule souvent ou longtemps à moins de 40 km/h (25 mi/h) dans la circulation urbaine

Tous les 8 000 km (5 000 mi) Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue
Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air (remplacez le filtre à air au besoin ou lorsque l'indicateur de colmatage du filtre à air l'indique).
Vérifiez les plaquettes et disques de frein
Vérifiez et graissez les rotules de direction et de suspension et les embouts de biellette (si équipés de graisseurs)

Aux 8 000 km (5 000 mi), aux 3 mois ou aux 200 heures de fonctionnement du moteur (selon la première échéance) si le véhicule est utilisé en étant immobile. Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Aux 8 000 km (5 000 mi), aux 6 mois ou aux 200 heures de fonctionnement du moteur (selon la première échéance) Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Tous les 16 000 km (10 000 mi), 6 mois ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité) Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur.

Aux 96 000 km (60 000 mi) Remplacez le liquide de la boîte de transfert (4x4 seulement)

NOTA : Dans le cas des véhicules utilisés en conditions de service dur, des périodes de ralenti fréquentes ou prolongées par exemple (plus de 10 minutes par heure de conduite normale), les exigences d'entretien doivent être adaptées à ces conditions. Vous devez considérer ces facteurs pour déterminer les intervalles d'entretien.

Entretien périodique : F-Super Duty

Conduite dans des conditions poussiéreuses, p. ex., sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière

Aux 8 000 km (5 000 mi)	Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air (remplacez le filtre à air au besoin ou lorsque l'indicateur de colmatage du filtre à air l'indique). Vérifiez et graissez les rotules de direction et de suspension et les embouts de biellette (si équipés de graisseurs) Vérifiez les plaquettes et disques de frein Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. Vérifiez et graissez les joints de cardan
Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité)	Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)

Entretien périodique : F-Super Duty

Conduite tout-terrain

Aux 8 000 km (5 000 mi)	Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air (remplacez le filtre à air au besoin ou lorsque l'indicateur de colmatage du filtre à air l'indique). Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue Vérifiez les plaquettes et disques de frein
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. Vérifiez et graissez les joints de cardan
Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité)	Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)
Aux 80 000 km (50 000 mi)	Vérifiez le lubrifiant du pont avant (4x4 seulement). Remplacez le lubrifiant du pont arrière (F-450 et F-550 seulement).
Aux 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez le liquide de la boîte de transfert (4x4 seulement)
Au besoin	Vérifiez et graissez les rotules de direction et de suspension et les embouts de biellette (si équipés de graisseurs) Vérifiez que les trous visibles sur chaque embout du tuyau d'échappement ainsi que sous l'écran derrière le pneu arrière droit sont exempts de débris ou de matières étrangères (nettoyez ou retirez les débris au besoin). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre <i>Nettoyage</i> .

Entretien périodique : F-Super Duty

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit

Aux 8 000 km (5 000 mi)	Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air (remplacez le filtre à air au besoin ou lorsque l'indicateur de colmatage du filtre à air l'indique). Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue Vérifiez les plaquettes et disques de frein
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. Vérifiez et graissez les joints de cardan
Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité)	Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement)
Aux 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez le liquide de la boîte de transfert (4x4 seulement)
Au besoin	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.

Entretien périodique : F-Super Duty

Conduite soutenue à haute vitesse à la limite du poids total autorisé en charge (poids en charge maximal d'utilisation du véhicule)

Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Aux 8 000 km (5 000 mi) Permutez les pneus, vérifiez leur degré d'usure, mesurez la profondeur des sculptures et vérifiez le jeu axial et le bruit de fonctionnement des roulements de roue. Vérifiez et graissez les rotules de direction et de suspension et les embouts de bielle (si équipés de graisseurs). Vérifiez les plaquettes et disques de frein.

Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité) Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur.

Tous les 48 000 km (30 000 mi) Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue des véhicules 4x2 (roulements non étanches seulement).

Aux 80 000 km (50 000 mi) Remplacez le lubrifiant du pont arrière.

Aux 96 000 km (60 000 mi) Remplacez le liquide de la boîte de transfert (4x4 seulement).

Utilisation de biodiesel, jusqu'à 5 % de biodiesel (B5)

Tous les 16 000 km (10 000 mi), après 6 mois ou 400 heures de fonctionnement du moteur (selon la première éventualité) Remplacez le filtre à carburant monté sur le moteur et le filtre décanteur.

Entretien périodique : F-Super Duty

Utilisation de carburant diesel à haute teneur en soufre - véhicules utilisés dans des régions ne nécessitant pas un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible, ou lorsque ce type de carburant n'est pas disponible

Tous les 4 000 km (2 500 mi) ou 3 mois (si du carburant diesel à haute teneur en soufre avec plus de 3 000 ppm est utilisé) Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois (si du carburant diesel à haute teneur en soufre avec moins de 3 000 ppm est utilisé) Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.

Entretien périodique : F-Super Duty

Registre des conditions spéciales d'utilisation

<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N^o RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

Entretien périodique : F-Super Duty

Registre des conditions spéciales d'utilisation

<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>N° RÉP. : CODE PA : DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

Entretien périodique : Information spéciale

EXCEPTIONS

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions. La liste des exceptions figure ci-dessous.




Entretien normal du pont

- ❑ Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique et les utilitaires légers équipés de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau du pont arrière ou la vidange ne sont requises que si une fuite est décelée, qu'une intervention doit être effectuée ou que le pont a été submergé dans l'eau. Le pont et la prise de mouvement doivent être vidangés chaque fois qu'ils sont submergés dans l'eau. Les lubrifiants non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacés aux 5 000 km (3 000 mi) ou aux trois mois, selon la première échéance, si le véhicule tracte souvent une remorque à des températures supérieures à 21 °C (70 °F) et à pleine puissance pendant des périodes prolongées à plus de 72 km/h (45 mi/h). Le remplacement du lubrifiant aux 5 000 km (3 000 mi) peut être ignoré si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages conforme à la norme Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou l'équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction C8AZ-19B546-A (EST-M2C118-A) ou l'équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Entretien du pont des modèles E-450, F-450 et F-550

- ❑ Remplacez le lubrifiant du pont arrière aux 160 000 km (100 000 mi) en conditions normales d'utilisation pour tous les modèles F-450 et F-550 à usage commercial. Si les camions F-450 et F-550 sont utilisés près du poids total roulant du véhicule, le lubrifiant du pont arrière doit être remplacé aux 80 000 km (50 000 mi). Respectez en outre cet intervalle de 80 000 km (50 000 mi) lorsque les véhicules sont utilisés dans des conditions d'utilisation exceptionnelles.

Filtre à particules diesel

- ❑ Après avoir parcouru environ 192 000 km ou 120 000 mi (ces valeurs peuvent varier de façon importante en fonction des conditions d'utilisation du moteur ou du véhicule), le filtre à particules diesel devra possiblement être déposé en vue d'un nettoyage, ou même remplacé par une pièce neuve ou remise à neuf (élimination de la suie). Le filtre à particules diesel devra possiblement être remplacé à 400 000 km (250 000 mi) environ selon les conditions d'utilisation du moteur ou du véhicule. Dans les deux cas, le système de commande du moteur allumera un témoin d'entretien () indiquant au conducteur de faire vérifier le système par un concessionnaire. En cas d'anomalie de fonctionnement du catalyseur à oxydation ou du filtre à particules diesel, le système de commande du moteur allumera un témoin d'entretien ( ou ) indiquant au conducteur de faire vérifier le système par un concessionnaire.

Entretien périodique : Information spéciale

FICHES D'ENTRETIEN

Consultez votre concessionnaire autorisé.

Cette section du guide est destinée à l'enregistrement des travaux d'entretien effectués aux périodicités de kilométrage préconisées. Ces travaux peuvent être effectués par votre concessionnaire Ford ou Lincoln, par votre centre de service Ford ou Lincoln, ou par un technicien qualifié. Assurez-vous que votre établissement de service note le type d'entretien effectué (normal ou conditions d'utilisation exceptionnelles) chaque fois qu'un entretien est effectué.

Date :	Timbre du concessionnaire :
Lecture du compteur :	
N° ord. rép.	

Pour consulter la liste des tâches d'entretien effectuées, reportez-vous au kilométrage approprié dans le calendrier d'entretien.

PÉRIODICITÉ DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR MOTORCRAFT PREMIUM GOLD (SÉRIE E SEULEMENT)

Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold	
<input type="checkbox"/>	6 ans ou 170 000 km (105 000 mi) - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (selon la première échéance).
<input type="checkbox"/>	Après la première vidange - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold aux trois années ou aux 72 000 km (45 000 mi).

Indiquez le kilométrage actuel ici => Ajoutez 72 000 kilomètres au kilométrage indiqué + 72 000 Effectuez le prochain changement au kilométrage indiqué =>	Timbre du concessionnaire
Ou Indiquez la date du jour ici => Ajoutez trois ans + 00 / 00 / 03 Effectuez le prochain changement à la date indiquée => Le premier des deux prévalant	
	Code de P ou A N° ord. rép.

Entretien périodique : Information spéciale

Indiquez le kilométrage actuel ici => Ajoutez 72 000 kilomètres au kilométrage indiqué + 72 000 Effectuez le prochain changement au kilométrage indiqué => Ou Indiquez la date du jour ici => Ajoutez trois ans + 00 / 00 / 03 Effectuez le prochain changement à la date indiquée => Le premier des deux prévalant	Timbre du concessionnaire Code de P ou A N° ord. rép.
--	--

Indiquez le kilométrage actuel ici => Ajoutez 72 000 kilomètres au kilométrage indiqué + 72 000 Effectuez le prochain changement au kilométrage indiqué => Ou Indiquez la date du jour ici => Ajoutez trois ans + 00 / 00 / 03 Effectuez le prochain changement à la date indiquée => Le premier des deux prévalant	Timbre du concessionnaire Code de P ou A N° ord. rép.
--	--

Indiquez le kilométrage actuel ici => Ajoutez 72 000 kilomètres au kilométrage indiqué + 72 000 Effectuez le prochain changement au kilométrage indiqué => Ou Indiquez la date du jour ici => Ajoutez trois ans + 00 / 00 / 03 Effectuez le prochain changement à la date indiquée => Le premier des deux prévalant	Timbre du concessionnaire Code de P ou A N° ord. rép.
--	--

Entretien périodique : Information spéciale

Indiquez le kilométrage actuel ici => Ajoutez 80 000 kilomètres au kilométrage indiqué + 80 000 Effectuez le prochain changement au kilométrage indiqué => Ou Indiquez la date du jour ici => Ajoutez trois ans + 00 / 00 / 03 Effectuez le prochain changement à la date indiquée => Le premier des deux prévalant	Timbre du concessionnaire Code de P ou A N° ord. rép.
--	--

